

Le Comité et le Conseil vont marcher de concert

Ce qu'on pourra accomplir avec de l'entente, de l'esprit pratique et de la bonne volonté

Libre est chacun de penser ce qu'il voudra de la façon de fêter notre troisième centenaire. Mais nous croyons bien qu'il est trop tard pour entendre les suggestions diverses, pour les comparer et choisir les meilleures. Il faut agir, et le plus rapidement possible.

Dans un article publié la semaine dernière, — article qu'on a jugé injuste, même faux, peut-être parce qu'il était sévère et franc, — on déplorait la lenteur inexplicable à prendre une décision quelconque.

On n'avait peut-être pas indiqué suffisamment, il est vrai, que cette lenteur doit être surtout attribuée à ceux qui auraient pu, de par la fonction qu'ils occupent, intervenir avec le plus de poids auprès des gouvernements.

Mais peu importe. On a pris les faits tels qu'ils se présentaient. Nous sommes à la fin de février, et rien de pratique n'avait encore été décidé.

Cependant, nous sommes heureux aujourd'hui de souligner que le Conseil de Ville, de concert avec le Comité du Tricentenaire, a posé, lundi soir, le premier jalon. M. Durand a soumis un projet précis, logique, réalisable. Avec ce projet, il y a moyen de faire beau, de faire grand, de faire pratique.

Le Conseil est prêt à marcher de concert avec le Comité, et, pour que les choses marchent rondement, il ne faudrait pas qu'il s'imaginer pouvoir tout réaliser sans ce dernier. Son rôle devra être de surveiller, de diriger, mais non pas de se mettre à l'avant. Le Comité se compose des représentants de toutes les classes et de toutes les sociétés locales. Il peut et doit donner le ton à la célébration, et inspirer au Conseil les démarches à accomplir. Il est nécessaire que les deux corps prennent leurs positions et qu'ils les maintiennent. S'ils réussissent, par leur coopération, leur fermeté et leur attitude à imposer, il ne fait pas de doute que les gouvernements comprendront qu'ils ne peuvent plus nous laisser plus longtemps dans une incertitude qui les ridiculise et les discrédite.

Nous savons, et nous ne sommes pas les seuls à le savoir, qu'Ottawa et Québec nous accorderont un octroi. Il ne sera pas de cent mille dollars. Mais si les gouvernements constatent que nous avons une forte organisation, que notre programme de fêtes est sérieux, ils seront plus justifiables de nous accorder le montant qu'exige le caractère des fêtes que nous préparons.

R. D.

LE BIEN PUBLIC

ORGANE DU REVEIL TRIFLUVIEN

26e ANNEE— No 8

LE JEUDI 22 FEVRIER 1934

5 sous la copie

La construction d'un abattoir serait une mine de richesse pour nos cultivateurs

Trois-Rivières a été choisie

De préférence à d'autres villes, pour le championnat de ski du Dominion.

Notre ville sera le théâtre d'un événement sportif dont nous avons raison d'être fiers. Il s'agit du championnat national des sauts en skis.

Des champions de toutes les provinces se le disputeront dimanche après-midi, à Cap aux Corneilles devant une foule très considérable.

Cet événement qui coïncide avec l'année de notre troisième centenaire et qui marque en même temps le dixième anniversaire du club amateur de ski de notre ville est d'une importance exceptionnelle. Et ce n'est qu'après des démarches répétées que notre ville a obtenu, pour diverses raisons, que le championnat soit débattu dans son enceinte plutôt qu'à Toronto et plusieurs autres villes.

Un projet qui contribuera à stimuler le commerce des produits régionaux.

Les cultivateurs de la région trifluvienne voient d'un bon oeil le projet de construction d'un abattoir dans notre ville, et font des vœux pour que ce projet se réalise dans un avenir prochain.

Les statistiques démontrent en effet que nos fermiers pourraient fournir la presque totalité des produits consommés par la population des villes de la région, et principalement des Trois-Rivières, alors qu'actuellement la grande partie de ces produits sont importés d'ailleurs.

Avec une organisation qui leur permettrait de rivaliser avec succès dans la vente de leurs produits, nos cultivateurs pourraient améliorer leur production et l'augmenter.

Nous savons d'autre part que le Conseil de Ville étudiera d'ici quelque temps un projet tendant à favoriser les cultivateurs du district pour l'écoulement de leurs produits dans notre ville. La construction d'un abattoir serait le premier pas vers la réalisation de ce projet.

Le Conseil Central du Barreau ici

Les avocats de toute la province se réuniront au Palais de Justice samedi.

Le Palais de Justice de notre ville recevra samedi avant-midi le conseil central du Barreau de la Province, qui se réunira pour une séance d'études, sous la présidence de M^{re} H. Chauvin, bâtonnier du Barreau de la Province.

Plusieurs problèmes importants seront étudiés, entr'autres la question des jugements rendus par les juges décédés avant d'avoir pu les signer. L'Hon. M. Taschereau a décidé ces jours derniers à la Chambre de soumettre cette question au Barreau de la Province.

Des avocats de toutes les parties de la province seront présents à cette séance d'études.

S.E. Mgr Comtois à Ste-Marguerite

Aujourd'hui, la paroisse Ste-Marguerite de Cortonne est en liesse. Pour les paroissiens, c'est Dimanche. Ils célèbrent avec beaucoup de solennité, la fête de la Patronne de leur paroisse.

Dimanche dernier, au prône, M. le Curé L. J. Chamberland a annoncé qu'il désirait cette année plus que jamais, marquer cette célébrité par une fête grandiose. Il déclara qu'il en ferait une véritable journée franciscaine.

Cet après-midi, a eu lieu la confirmation des enfants par Son Excellence Mgr A.-O. Comtois.

2000 adhérents à la ligue d'électricité

La Ligue des Consommateurs d'Electricité fondée en notre ville depuis quelque temps compte plus de deux mille membres. Les adhésions au mouvement se font de plus en plus nombreuses chaque jour.

La Ligue compte entreprendre d'ici peu une campagne de vulgarisation sur l'électricité, sa technique et ses taux. Une série de conférences sera donnée en ville par des experts en la matière au cours du printemps prochain.

La ville distribue 711 cordes de bois aux chômeurs, mardi

Exposition des trophées de ski

Les trophées données chaque année aux vainqueurs du tournoi de ski pour le championnat du Dominion pour les sauts, le cross-country et le combiné, sont exposés dans les vitrines du magasin Kresge, rue Des Forges.

Les amateurs de ski qui se rendront les voir pourront ainsi se faire une idée de l'importance du tournoi que que nous aurons dans notre ville en fin de semaine en voyant la valeur des trophées.

Le centenaire en Australie

L'Australie s'occupe actuellement de préparer le centenaire de fondation du premier établissement dans l'état de Victoria.

Un pageant aérien de \$75,000., un tournoi de golf de \$25,000., et d'autres démonstrations sportives et historiques sont au nombre des projets étudiés présentement. Sir Charles Kingsford-Smith, le fameux aviateur australien, sera au nombre des aviateurs qui prendront part au concours d'avions de Londres à Melbourne.

Une explosion

Une explosion qui s'est produite hier soir à la Shawinigan Chemicals, a semé l'inquiétude parmi la population de Shawinigan, qui a été déjà affectée cruellement par des explosions, dans le passé.

Un réservoir d'acide a sauté et a brisé plusieurs fenêtres. Personne n'a été blessé.

Elle a dépensé, par ce moyen, la somme de \$2,488.50 en un seul jour.

Les cultivateurs ne pourront pas dire qu'ils manquent d'ouvrage cet hiver, et qu'ils n'ont aucun moyen de subsistance. L'hiver sibérien qui sévit présentement sur tout le Dominion occasionne des dépenses considérables de chauffage. Ainsi la ville distribuait dans la seule journée de mardi 711 cordes de bois d'un pied aux chômeurs secourus. Si l'on calcule qu'une corde, sciée et transportée ici, coûte \$3.50, la journée de mardi a coûté la jolie somme de \$2,488.50.

Si l'on considère qu'on distribue du bois journellement et que la température ne semble pas vouloir s'adoucir, on sera sûrement surpris d'apprendre à la fin de la saison ce qu'il a coûté aux autorités pour chauffer les nécessiteux de notre ville.

Un poste de radio pour Trois-Rivières

Le Cercle des Instituteurs de notre ville vient d'adopter une résolution dans le but de demander à la Commission Canadienne de la Radio qu'elle érige au xTrois-Rivières un poste émetteur radiophonique.

La résolution donne comme raisons principales que les postes émetteurs de la Commission de la Radio ne peuvent être captés que difficilement, que notre ville compte plusieurs corps artistique qui figureraient avec avantage dans les programmes et qu'enfin notre ville aurait droit à ce privilège à l'occasion de son troisième centenaire.

Sommaire

- Pages
2—Nouvelles de la semaine.
3—Commentaires.
4—Shawinigan et Grand'Mère.
5—Religion, oeuvres sociales, etc.
6—Le feuilletton.
7—Histoire régionale.
8—Nouvelles générales.
9—Page de la famille.
10—Nouvelle.
11—L'Agriculture.
12—Nicolet et la région.
13—Littérature, théâtre, musique.
14—Finance et Industrie.
15—Le sport.
16—Nouvelles

Le Conseil de Ville coopérera avec le Comité des Fêtes

Jeunes chimistes qu'on emploiera à l'Aqueduc

Trois jeunes chimistes, diplômés de l'Ecole Technique, seront employés au département de l'Aqueduc et du drainage, à la suite d'une suggestion faite au Conseil par l'échevin Ernest Fleury, qui a charge du département de l'Aqueduc.

Ces trois jeunes chimistes se remplaceront toutes les huit heures et verront à ce que le dosage de l'eau soit fait régulièrement.

C'est une amélioration qui plaira à tous ceux qui aiment à boire une eau potable.

Causerie par M. Maurice Gélinas

Dimanche dernier, M. Maurice Gélinas donnait une causerie devant les membres de la Ligue des Anciens Retraités, sous la présidence de M. André Julien.

M. Gélinas a traité de l'Action Catholique et des moyens que devaient employer les laïques pour la promouvoir.

Fourrures, Chapeaux.
REPARATION
Ouvrage garanti.
Confections de toutes
sortes.

Salon Bésa
1497 Rue Notre-Dame
Tél. 1325
Trois-Rivières, Qué.

A VENDRE

Propriété à Vendre

comprenant deux magasins et deux plain-pieds de cinq pièces. Nos 1588-1586-1584 rue Badeaux. Place commerciale.

S'adresser à

865, rue Saint-Charles,
Tél. 1422.

(Fév. 8-15-22)

NERVASOPTOL

Le plus puissant tonique des nerfs et des muscles convient aux estomacs très délicats, aux neurasthéniques, aux personnes atteintes de faiblesse générale ou de manque d'appétit, après une forte attaque de grippe.

Soul agent dépositaire

LA PHARMACIE HOULE
1356, NOTRE-DAME
Trois-Rivières

(Vis-à-vis Bureau de Poste)

Il assumera le contrôle des finances et laissera la partie historique au Comité. La partie récréative et sportive.

A la séance du Conseil de lundi soir, les échevins se sont réservés le contrôle des fêtes du tricentenaire, en nommant membres du Comité les échevins Ernest Fleury et Henri Lacroix, et en stipulant qu'un Comité des finances nommé par le Conseil aura le contrôle des dépenses.

Les échevins manifestèrent l'intention de faire durer les fêtes durant six ou huit semaines, pour permettre à la population de retirer le plus de profit possible de la célébration.

Le Conseil laissera au Comité du Tricentenaire le soin de surveiller et de préparer la partie historique. Il s'occupera lui-même du côté récréatif et sportif. L'organisation des sports sera confié à un financier montréalais, mais le Con-

seil aura la direction générale de l'affaire.

Bref, le Conseil de Ville veut coopérer dans la mesure de ses capacités avec le Comité pour que nous ayons des célébrations dignes de notre troisième centenaire, et pour que les étrangers prennent attraction en 1934.

Un dispensaire pour les pauvres à l'Hôtel de Ville

L'une des améliorations les plus importantes que la ville devra au nouveau Conseil, sera sans doute l'établissement d'un dispensaire, à l'usage des pauvres, dans la bâtisse même de l'Hôtel de Ville.

Ce fut l'un des points du programme émis par l'échevin Henri Lacroix au cours de sa campagne. Comme il vient d'être nommé au département de la santé, il a l'intention de mettre de point de son programme à exécution.

Ce dispensaire serait à l'usage exclusif des pauvres, qui pourront ainsi prendre des consultations, subir les examens qu'ils ne peuvent payer et recevoir les prescriptions que les médecins attachés au bureau.

Adélar Blais ne sera pas pendu le 2 mars

Adélar Blais, de Shawinigan, qui devait être pendu le 2 mars, ayant été trouvé coupable du meurtre de son père, a obtenu un sursis jusqu'au 4 mars prochain. Il a demandé à subir un second procès et la Cour d'Appel ne pourra pas rendre de décision avant le jour fixé pour sa pendaison.

A la mémoire du roi des Belges

A l'ouverture du terme de la Cour supérieure, lundi, la magistrature et le Barreau ont rendu hommage à la mémoire du roi Albert de Belgique. Le juge Marchand fit son éloge puis, à sa demande, tous observèrent une minute de silence.

"Généreux fanatiques de la petite histoire"...

"Par la même occasion, ces généreux fanatiques de la petite patrie auront, en même temps qu'ils en révélaient le passé à plusieurs des leurs, porté au loin son renom et celui de ses enfants".

Omer Héroux, (le Devoir) Ces "généreux fanatiques" ce sont les historiens de la petite patrie trifluvienne, qui ont chanté ses beautés, ses mérites, sa poésie en des brochures d'un intérêt captivant, d'une documentation solide, d'un art achevé.

Les vingt volumes des "Pages Trifliviennes" sont en vente chez l'abbé Albert Tessier au Séminaire St-Joseph.

La loi canadienne des engrais chimiques promulguée en 1922 et modifiée en 1929, fait partie du code criminel du Canada et s'applique au

Riche et agréable en saveur

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

Le député de Champlain nommé membre du Comité

M. J.-Ls Baribeau est l'un des deux députés de langue française qui enquêteront sur la situation économique

Des deux Canadiens-Français qui ont été nommés sur le comité parlementaire qui enquêtera sur la situation économique au Canada, le district des Trois-Rivières a l'honneur d'en posséder un, dans la personne de M. Jean-Louis Baribeau, député fédéral de Champlain.

Avec M. Oscar Boulanger, M. Baribeau est le seul de la province de Québec sur ce comité dont les études porteront sur l'écart entre le prix de distribution des produits et leur prix à la consommation.

Ce sont les qualifications personnelles de M. Baribeau qui lui ont valu cette distinction.

Il est en effet dans le commerce général depuis 24 ans avec son père, dont la maison a été établie à Ste-Geneviève depuis 1882.

M. Baribeau est aussi propriétaire d'une ferme modèle, de sorte qu'il est au courant et du commerce et de la condition des cultivateurs, avec qui il est en contact journalier. Le magasin des MM. Baribeau est un des plus importants de la région rurale.

Le député de Champlain fit ses études commerciales à Victoriaville, où il termina en tête de sa classe et obtint ses bre-

vets avec une grande distinction. Il suivit un cours d'affaires en anglais, au Griffin Business College, à Springfield, Mass.

Il fait aussi partie des comités de la Marine et des Impressions, à la Chambre.

Les cavaliers de la mer

Des habitants du village de Pont-Croix, dans le Finistère, s'étaient reconnus "tout vivants" dans "Le Cavalier de la mer", qui obtint, en 1932, le prix du Premier Roman. Ce qui eût fait le succès d'un peintre a mené Mme Jeanne Nabert devant le tribunal civil, et la romancière a été condamnée à 3,000 francs de dommages-intérêts. De plus, quatre passages particulièrement litigieux doivent être supprimés des éditions.

Le jugement, qui se fonde sur une consultation donnée par Charles Le Goffic, condamne le roman à clef, qui n'est, en fait, qu'une variété de la chronique. Il souligne, par exemple, qu'aucun personnage du "Cavalier de la mer" n'a été réellement inventé par l'auteur.

VOUS Y GAGNEZ DE 3 FAÇONS

... Meilleures Cigarettes
... Plus de Cigarettes
... "Mains de Poker", en plus
avec le Tabac à Cigarettes TURRET

Suivez l'exemple d'une foule d'autres fumeurs avisés—
"roulez vous-même vos cigarettes" avec le tabac à cigarettes Turret et faites en sorte que votre argent vous achète plus de tabac et de meilleur tabac. Vous obtiendrez aussi des "Mains de Poker" que vous pourrez échanger gratuitement contre les meilleurs papiers à cigarettes—"Vogue" ou "Chantecler"—ou contre d'autres cadeaux utiles.

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET

"FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Pour préparer les
fêtes de notre tricentenaire
Procurez-vous les
Brochures Trifluviennes

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

REDACTION et ADMINISTRATION
1371, rue Hart Tél. 640
Les Trois-Rivières
Abonnement: \$2.00 par année
Tirage: 2,950 copies

Directeur: Raymond DOUVILLE.

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI 22 FEVRIER 1934

Rédacteur: Clément MARCHAND

PAR LE TEMPS QUI COURT...

Fascisme et nazisme en Autriche

Mussolini disait un jour: "Le fascisme pense que l'Italie doit faire, dans l'époque historique actuelle, une politique européenne d'équilibre et de conciliation entre les diverses puissances."

Les troubles actuels en Autriche corroborent l'assertion citée plus haut. Mussolini ne veut pas que l'Allemagne réalise l'Anschluss, c'est-à-dire l'union de l'Autriche à la Germanie parce que les frontières entre ces deux pays seraient réduites à de simples mesures diplomatiques. D'un autre côté, Hitler stimule ses nazistes à s'emparer de l'Autriche parce que ce serait un gros atout pour poursuivre sa politique qui est, personne ne l'ignore, de reconquérir les territoires perdus à la dernière guerre.

La situation est compliquée et pourrait bien dégénérer en un vaste conflit. Une seule chose, disent les observateurs, peut sauver la situation et ce serait une conférence des quatre puissances qui proclameraient et feraient respecter l'indépendance de l'Autriche.

E. F.

Le deuil de la Belgique

Le deuil de la Belgique affecte notre peuple de façon particulière. Tout comme les Belges, nous puisons à la source de cet esprit français qui a formé tant de génies.

Le Roi dont la Belgique déplore la perte réunissait dans une solide harmonie ces qualités d'audace, de bravoure et de force qui le faisaient vénérer comme un dieu par les siens et qui ont permis aux Canadiens-français de survivre.

La Belgique trouve chez nous une sympathie d'autant plus sincère et touchante que son deuil atteint un peuple de même esprit et de mêmes aspirations.

Les "stocks mouillés"

Le public voit d'un bon oeil la présentation du bill de M. Duplessis à la Chambre, pour supprimer le mouillage des stocks et la surcapitalisation.

Jusqu'ici, une loi provinciale, — celle peut-être qui a fait le plus de tort au petit épargnant, — permettait à toute compagnie à fonds social constituée en corporation d'hypothéquer ses biens mobiliers et immobiliers présents ou futurs qu'elle possède ou possédera dans la Province.

D'où cette épidémie de compagnies à capital surfait, sans fonds, qui profite uniquement aux industriels et commerçants sans scrupule. Souhaitons que bien qu'il soit présenté par un membre de l'Opposition, ce bill sera approuvé par la majorité.

R. D.

Chez les instituteurs

Mardi prochain, le 27 février, le Notaire J. A. Trudel, Président de la Commission Scolaire et président de la Chambre des Notaires de la Province, prononcera une causerie au Cercle des Instituteurs, à l'Ecole St-François-Xavier.

L'ELEMENT SPORTIF DANS LE PROGRAMME DE NOS FETES

LE GUEPIER

Certains redoutent le flambeau de peur qu'il n'éclaire trop.

x x x

La petitesse d'un régime engendre les grandes escroqueries.

x x x

Il y a plusieurs façons d'allumer un poêle; il n'y en a qu'une de le faire prendre.

x x x

Plusieurs de ceux qui sommeillent ne craignent de s'éveiller que par crainte de ne pouvoir se rendormir.

x x x

L'activité d'une femme se soutient par l'enthousiasme qu'elle apporte à sa tâche.

x x x

Seuls arrivent au succès ceux qui n'ont pas les deux pieds dans la même bottine.

x x x

Un journal affirme que M. Tasche-reau possède encore la tendresse du coeur. Heureusement, qu'il a, pour contrebalancer, l'endurcissement du cerveau.

L'UN DES DEUX.

Les méfaits du jaunisme

Dans l'affaire Stavisky, la presse canadienne a été unanime à raconter les détails plus ou moins piquants de cette forfaiture et c'est avec une mal-saine complaisance qu'on a presque magnifié l'audace crapuleuse de l'escroc qui n'était pourtant autre qu'un homme en déchéance, au dire des psychiâtres.

Il est regrettable que ces enquêtes ne soient pas tenues à huis-clos. La Justice pourrait agir avec plus de liberté et condamner impitoyablement les pillards de l'épargne, non seulement en France, mais dans tous les pays. Elle ne serait pas gênée par les compte-rendus contradictoires de la presse.

Ce jaunisme quotidien a favorisé l'expansion du vice étonnamment depuis quelques années, depuis que les journaux ont le loisir de s'emparer des scandales et de les détailler avec une folle exagération.

Ce jaunisme a faussé la mentalité du peuple en lui inculquant, vis-à-vis des bandits notoires et des gentlemen du "milieu", des sentiments où le mélodrame se mêle à une pitié de mauvais aloi. Le jugement de la petite bourgeoisie a subi une transformation à tel point que seule l'histoire quotidienne de la maladie du peuple l'intéresse. Ce qui est normal l'ennuie. Fruits pourris du jaunisme, de celui que pratiquent les grands journaux qui, en parlant des aventuriers et des escrocs, ne devraient entretenir l'esprit du peuple que du châtiment exemplaire de leurs crimes.

Tant que l'Etat laissera sous le couvert de l'impunité l'audace jaune de la presse, nous constaterons un progrès numérique dans les prisons et pénitenciers. Ce n'est pourtant pas à ce signe qu'on reconnaît la santé d'un pays.

C. M.

Une lettre d'un lecteur sympathique et les explication qu'elle suggère.

Un de nos lecteurs, qui signe "La-violette", nous communique l'article suivant:

Les combats de boxe ou de lutte ne sont pas mauvais en soi, mais ils tournent souvent à la brutalité, à la cruauté. C'est un étalage de passions violentes, où les combattants s'engagent jusqu'à verser le sang humain, où l'on entend parfois les assistants vociférer "Tue-le!"

On se croirait alors revenu aux combats des gladiateurs dans les cirques de la Rome payenne. De tels combats sont bien peu chrétiens, et ce n'est sûrement pas une bonne éducation à donner à la jeunesse, qui y perd sa délicatesse de sentiments.

Il y a pourtant d'autres jeux plus humains qui devraient avoir nos préférences: courses, tournois de balle, de tennis, de hockey, etc...

Au mois de novembre 1933, le Souverain Pontife Pie XI lui-même a réproché la brutalité des combats de boxe et de lutte, comme contraires à la dignité humaine et à la charité chrétienne. Il y a particulièrement recommandé aux femmes de s'éloigner de ces spectacles.

Notre ville et notre région ont-elles si peu de ressources pour attirer les touristes, qu'il faille avoir recours, pour fêter un glorieux passé, à un foire de combats où l'esprit a si peu de part?

Les Trois-Rivières, ville des boxeurs et des lutteurs, quel honneur si nous pouvons conquérir ce titre!

C'est pour le coup que nos cousins de France qui vont nous visiter, seront ancrés dans leur conviction que nous avons encore beaucoup de sauvagerie dans nos moeurs, et que le contact avec les Iroquois et... les Américains nous ont fait perdre la fleur de civilisation chrétienne que nous apportèrent Cartier et Champlain.

Un beau spectacle historique, préparé et exécuté par des trifluviens... et des mauriciens, aurait autant de succès, et serait plus à notre honneur et dans le caractère des fêtes d'anniversaire, que l'apothéose de la force brutale, où la France elle-même a vu naguère sans regret sombrer la gloire d'un Carpentier.

La Violette.

Nous ne contestons pas la justesse de cette opinion, ni des autres à peu près semblables que nous avons entendu formuler, depuis notre article de la semaine dernière.

Mais il faut admettre aussi que la partie récréative de nos fêtes est un point qu'il ne faut pas négliger. Bien des étrangers viendront ici assister à des exhibitions sportives de ce genre, qui n'auraient pas songé à nous visiter sans cela, et à qui nous ferons quand même connaître notre ville.

Nous sommes assurés qu'un bon programme sportif, dirigé, censuré, plutôt, par un comité compétent et intelligent, contribuera pour beaucoup à faire de notre ville, à l'été, le point de mire des touristes de toute l'Amérique.

Tâchons à donner tout l'éclat possible à l'élément historique, qui devra dominer l'ensemble de nos fêtes. Mais n'allons pas, pour cela, négliger l'élément sportif, qui veut dire plus, pour les esprits bien intentionnés, que les Saturnales à l'odeur de "Hot Dogs" et de "Roasted Peanuts", dont un journal local parlait, en fin de semaine.

R. D.

BILLET POLITIQUE

Jeunesse stoïque

Une habitude qui, à force de se répéter, tend à tourner en manie, porte nos hommes publics, — je veux dire surtout nos hommes politiques, — à juger ridicule, enfantine et cocasse la liberté d'action de la jeunesse d'aujourd'hui.

Peu habitués qu'ils sont à rencontrer des adversaires qui ne veulent pas lutter contre eux avec les armes viles qui sont devenues d'usage, nos politiciens s'emploient aux besognes lâches pour faire désarmer. Guerroyer franc ne leur étant pas familier, ils croient terrasser la jeunesse par leur mépris.

Mais celle-ci n'en a cure. S'attaquant à un régime de capital mouillé, elle s'attendait à être éclaboussée. Mais là où d'autres croient opposer une résistance, elle ne voit que des obstacles. Et la jeunesse ne bute pas sur des obstacles: elle les franchit. Mais là où on croyait l'affaiblir en ne s'occupant pas d'elle, elle n'a pu que s'affermir. L'indifférence ne décourage pas la jeunesse: elle l'aiguillonne.

Un observateur de la politique française écrivait récemment: "Quoi qu'en disent des nigards plus ou moins diserts, tous les temps ne se valent pas. Ils sont, au contraire, profondément différents et inégaux, et cela est si vrai que cette différence peut être sentie et mesurée par nous dans la courte durée d'une vie. Tout régime a un esprit qui, fier ou vil, aide les hommes à être meilleurs, ou les pousse à être pires."

Les jeunes gens qui, le soir, dans la solitude et la paix de leur chambre, étudient les grands principes qui ont fait les peuples forts et méditent sur les méthodes des hommes qui les ont faits prospères, ont bien le droit, je pense, le lendemain, de crier leur réprobation des méthodes qui nous ont valu le malaise actuel.

Mais ce n'est pas à leurs idées qu'on en veut, c'est à leur sincérité. Ce n'est pas eux qu'on craint, c'est la vérité qui se dégage de leurs paroles. Et nos politiciens savent que le peuple, quand il sera appelé à choisir entre la conviction inspirée par la droiture, et la présomption appuyée par la bravade, n'ira pas à ceux qui l'ont ruiné et qui même l'ont rendu pervers.

Le même écrivain dont je parlais tout à l'heure dit encore: "Le système actuel est un système d'abaissement. Tout le monde le sait, et ceux-là même qui en profitent. Il faut rompre avec son esprit; il faut remettre de l'honneur partout. Il faut changer de principes et dire qu'on en a changé."

C'est ce que la jeunesse d'aujourd'hui veut faire, et c'est là le crime dont on l'accuse.

Si l'esprit n'avait pas, chez nous, désœuvré jusqu'à l'indépendance de l'esprit, on aurait, jusqu'ici, dans la presse, salué mieux qu'avec une indifférence inquiète et fiévreuse l'actif empressement des jeunes à s'occuper de la chose publique.

Signe des temps? Oui, signe des temps, et d'autant plus expressif qu'on cherche à l'embrouiller.

Raymond DOUVILLE.

La ville de Grand'Mère a un surplus de \$17,000.00

Nous avons souvent eu l'occasion de noter dans ces colonnes la prospérité sans cesse grandissante de la ville de Grand'Mère.

Depuis quelques mois, de nouvelles industries se sont établies, diminuant ainsi le chômage, qui affecte tant d'autres localités.

Nous apprenons maintenant que la ville elle-même est dans une excellente situation financière, puisqu'elle aura pour l'année 1933-34 un surplus de

\$17,000. sur un budget de \$258,785.04.

La taxe municipale dans cette ville est de 85c par cent piastres d'évaluation. C'est la taxe la plus basse dans toute la province.

Bouchard encore arrêté pour diffamation

Carolos Bouchard, de Montréal, a été condamné par le magistrat Lacoursière à subir son procès aux prochaines Assises sous une accusation d'avoir envoyé à plusieurs maires de la région des lettres anonymes diffamant le notaire Clovis Marrhand, de Batisran.

C'est la deuxième fois que Bouchard est arrêté pour diffamation. La première, ce fut il y a quelques semaines, et le magistrat l'a condamné alors à subir son procès aux Assises. Bouchard, en liberté provisoire, aurait récidivé.

Ex-maire coupable de faux

J.-E. Matteau, ancien maire de la Baie de Shaminigan, qui fut déqualifié il y a deux ans par un jugement de la Cour supérieure, a plaidé culpabilité à une accusation de faux. Sa sentence sera prononcée lundi prochain. Matteau avait payé un compte à son médecin avec un chèque sur lequel il avait forgé la signature de John Dillon.

Une fête touchante

Sainte-Geneviève. — Une joyeuse fête de famille souligna l'arrivée dans sa famille de la R. S. Dessureault, née Germaine, après une absence de trois ans, pendant laquelle elle fit son noviciat au Couvent des Soeurs Grises d'Yerville.

R. Soeur Dessureault vient de professer ses vœux et c'est au lendemain de sa profession qu'elle eut le bonheur de retourner pour trois jours au foyer familial, accompagnée par R. S. Marie du Calvaire.

C'est samedi dernier que les proches parents de la jeune religieuse se réunirent pour fêter les fiançailles spirituelles de la jeune religieuse. A cette occasion une adresse fut lue à Soeur Dessureault à qui une généreuse bourse fut offerte.

R. S. Dessureault est repartie lundi pour Montréal, emportant dans son cœur le souvenir d'une fête touchante.

"Pages attrayantes et instructives"

Au point de vue de la petite histoire, c'est probablement aux Trois-Rivières, que se poursuit en ce moment, le travail le plus enthousiaste, le plus tenace et le plus pratique. Pourquoi les écoles ne seraient-elles pas inondées de ces "Pages" attrayantes autant qu'instructives ? — (Eugène L'Heureux, L'Action Catholique).

Ces Pages Trifluviennes comprennent une vingtaine de volumes, d'histoires, de légendes, de récits, de poésie, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'abbé Albert Tessier, au Séminaire chez Henri Cloutier, coin Royale et Bonaventure et au Syndicat d'Initiative, rue St-Pierre.

Apeurée, elle ne pouvait vivre

Mlle Hélène, fille de monsieur et madame Polsson sont aujourd'hui les personnes les plus heureuses du monde car leur enfant a été rendu à la santé. Il eût été qu'Hélène lorsqu'elle avait environ 16 ans devint malade. Ce malaise dura à peu près quatre ans affaiblissant graduellement sa constitution à un tel degré qu'on avait perdu tout espoir de guérison. La malade elle-même souhaitait la mort plutôt que d'endurer pareilles tortures. Ses parents firent tout pour la guérir : vendirent leurs propriétés, dépensèrent tout leur argent, rien ne semblait vouloir la soulager et les médecins ne parvenaient pas à trouver le diagnostic. L'autre jour un ami de la famille vint s'informer de l'état d'Hélène et constatant une aggravation leur montra timidement une annonce découpée dans un journal. Cette annonce montrait les différents parties d'un ver-solitaire et les symptômes qui l'accompagnent généralement. En comparant ceux-ci avec ceux d'Hélène, ils leurs trouvèrent une certaine identité. Son père s'empressa d'écrire le soir même pour se procurer le médicament annoncé qui arriva quelques jours plus tard. Depuis ce jour, Hélène s'est considérablement rétablie, ses joues se sont rosées, elle a engraisé de onze livres et fait qu'elle soit encore faible. Il ne faut sur son prompt rétablissement.

Des milliers de personnes se font soigner pour toutes sortes de maladies, quand leur mal véritable est le ver-solitaire. Les signes incontestables de sa présence sont le passage des particules du parasite. Les signes successifs sont la perte de l'appétit avec des faiblesse subites. Langue chargée, cardialgie, douleurs dans le dos, les jambes et les bras, étourdissements, maux de tête, affaiblissement général avec l'estomac vide, amaigrissement, yeux cernés. L'estomac est tantôt gonflé, pesant. Le souffrant a quelques fois des sensations de gargouillement entre l'estomac et les intestins ou encore l'impression que quelque chose lui remonte dans la gorge. Le malade a la peau jaunie, mauveuse haleine, crache fréquemment, sans ambition au travail, fatigue continuelle.

On a constaté que le ver-solitaire avait déjà causé des cas d'épilepsie. Ce monstre peut attendre jusqu'à cinquante pieds de longueur. Quand il rampe jusque dans la trachée-artérielle il peut suffoquer sa victime. Débarrassez-vous du ver-solitaire immédiatement avant qu'il détruise votre santé sans espoir de guérison. Envoyez \$5.00 pour un traitement de Laxtan et vous serez débarrassé de ce parasite. Laxtan est inoffensif même si vous n'êtes pas atteint par le ver-rongeur. Vendu seulement par le Laboratoire US 4828, U. S. L. Bldg. Box 2006, Hollywood, Calif. Laxtan n'est pas vendu dans les pharmacies, indiquez l'âge et le sexe. Laxtan est spécialement fabriqué pour chaque cas. Pas d'approbation. L'envoi de fonds doit accompagner chaque demande. \$0.25 supplémentaires sont exigés pour l'assurance du paquet. GARANTI. (Découpez cette annonce, conservez-la, elle pourra vous être utile.)

Deux autres brochures trifluviennes

On annonce la publication prochaine de deux autres brochures dans la série des "Pages Trifluviennes."

Ce sera d'abord une étude sur Nérée Beauchemin, par le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m. C'est la première étude de longue haleine publiée sur notre grand poète régional, sur sa vie et son oeuvre. C'est un livre qui s'imposait dans la série des brochures trifluviennes, et nul mieux que le R. P. Gonzalve ne pouvait l'écrire. L'édition est enrichie de bois gravés de Rodolphe Duguay, et d'un avant-propos sur Beauchemin et Duguay, par l'abbé Albert Tessier.

L'autre brochure sera "En flânant dans les portages", par Sylvain, qui n'est autre, ce n'est plus un secret pour personne, que le Dr Auguste Panetton.

Cet ouvrage avait été publié en 1932, en édition de grand luxe, à tirage limité à 150. L'auteur a consenti à laisser réimprimer son ouvrage dans la série des "Pages Trifluviennes", à laquelle il fera grand honneur. On s'accorde en effet à dire que l'ouvrage du Dr Panetton est ce qu'il y a de plus frais et de plus exact sur notre forêt mauricienne.

R. D.

M. J. F. Booth, du Ministère de l'Agriculture à Ottawa, M. J. E. Latimer, du Collège MacDonald P.Q. et M. T. W. Grindley du Bureau fédéral de la Statistique ont été désignés par le Comité national consultatif des Services agricoles, pour voir à la présentation d'un rapport sur les prévisions agricoles au Canada.

La prochaine saison des paquebots du Can. Pac.

Il faut travailler ferme dans une compagnie de navigation pour maintenir des traversées record. Cette année, comme l'an dernier, le paquebot "Empress of Britain", du Pacifique Canadien tentera encore de relier Québec à Cherbourg et Southampton dans le même temps que les années précédentes, c'est-à-dire d'accomplir 2,900 milles par semaine en mer.

En 23 semaines, entre le 9 juin et le 16 novembre, ce paquebot fera 22 traversées transatlantiques, soit une moyenne de 2,700 milles par semaine. Ce sera deux traversées de moins qu'en 1933, à cause du retard de sa croisière autour du monde. Ses départs de Québec pour l'Europe seront les suivants: 16 et 30 juin; 14 juillet; 4 et 18 août; 1, 15 et 29 septembre; 13 et 27 octobre; 9 novembre. En plus des voyages de l'Empress of Britain à Québec, l'Empress of Australia doit en effectuer six à son tour, le 12 mai; le 2 et 21 juin; le 29 août; le 20 septembre et le 6 octobre. A tout compter ce sera une meilleure saison pour les "Empress" à Québec, cette année.

A MONTREAL

C'est le paquebot "Montcalm" qui ouvrira la saison maritime du Pacifique Canadien à Montréal, saison qui comptera 42 départs. Le "Montcalm" partira de Montréal le 27 avril. Le dernier départ sera effectué par le "Montrose" le 24 novembre.

Tous les paquebots du type "Duchess" seront de nouveau en service et, comme par les

années passées, les départs seront hebdomadaires. Les escales européennes se feront comme d'habitude: celles de Belfast, de Glasgow et de Liverpool étant déservies par les "Duchess" et celles du Havre et de Southampton étant effectuées par les paquebots "Montcalm", "Montclare" et "Montrose". Il y aura aussi quelques escales à Hambourg. Cette année, le paquebot qui fera des croisières d'été de Montréal à New-York sera le "Duchess of Richmond". Il y en aura quatre d'une durée de 9 jours chacune. Elles auront lieu en juillet et en août.

Il se cultive du blé dans six états de la Fédération Australienne mais quatre seulement de ces états exportent. Ce sont la Nouvelle Galles du Sud, Victoria, l'Australie du Sud, l'Australie occidentale. L'état de l'Australie du Sud expédiait du blé outremer longtemps avant que les autres états se mettent à exporter.



5¢
CIGARES
WHITE
OWL
IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

AFIN D'ASSURER LA SECURITE DE VOS ENVOIS D'ARGENT

Quand vous envoyez de l'argent n'importe où en Canada, rappelez-vous qu'un moyen sûr, commode et peu coûteux c'est le mandat de la Banque Provinciale du Canada.

Ces mandats offrent les avantages suivants:

- 1.—En vente dans toutes nos succursales et nos principales sous-agences;
- 2.—Encaissables sans frais à n'importe quel bureau de banque à charte en Canada.
- 3.—Emis à un coût minime;
- 4.—Facilement remboursables si vous les égariez.

UTILISEZ LE MANDAT DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA POUR VOS ENVOIS D'ARGENT JUSQU'A \$100.00 INCLUSIVEMENT.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Angle
Notre-Dame et Des Forges
A. E. Boutin,
Gérant

Angle
Laviolette et St-Maurice
J. F. Guillemette,
Gérant

Une seule chose est nécessaire...

Religion
Education

Le 2^e dimanche du Carême

"TRANSFIGURATION"

L'Evangile de ce jour nous apparaît plus souriant, plus consolant. Dimanche dernier il nous faisait peine de voir le Fils de Dieu en lutte serrée avec la tentation; aujourd'hui nous retrouvons Jésus, environné de gloire, tout près de son Père céleste qui fait entendre sa voix pour proclamer: "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances; écoutez-le".

Notre-Seigneur qui venait de prédire sa Passion, lui qui venait de parler de souffrances, d'humiliations, de mort, ne voulut pas laisser ses Apôtres sous cette pénible impression. Afin de fortifier leur courage dans la lutte, dans les souffrances nécessaires pour conquérir le royaume éternel, Jésus se devait de leur laisser voir un rayon de la gloire promise. Pour être témoins de sa gloire, Jésus choisit trois apôtres: Pierre, le futur chef de son Eglise, qui représente ceux qui sont ardents dans la foi et la charité, Jacques, qui représente les affligés et les martyrs, et Jean qui représente les vierges.

Pourquoi Jésus les conduisit-il sur une haute montagne? Pour nous apprendre que ce n'est qu'en renonçant aux choses terrestres que nous verrons la transfiguration de N. S. et que nous serons un jour transfigurés nous-mêmes en Jésus. Dieu parle loin du bruit de la foule. L'âme est comme l'oiseau, plus elle s'élève, plus elle est joyeuse. "Ne marchez pas les yeux fixés au sol où vient mourir la lumière, mais le regard attaché au firmament d'où tombent les immenses clartés."

A la vue de Jésus transfiguré, Pierre, ravi, hors de lui-même, s'adresse à Jésus en s'écriant: "Seigneur qu'on est bien ici! restons-y toujours."

Dans son transport, Pierre oublie une chose importante; pour entrer dans la gloire, il faut passer par le chemin de la souffrance. "Pour être couronné il faut avoir lutté." Pierre oublie qu'il est le disciple d'un Dieu, qui n'a connu que les souffrances et qui, demain au Calvaire, connaîtra la mort. Pierre oublie la parole tant de fois répétée par le Maître: "Si quelqu'un veut venir après moi il faut qu'il se renonce et qu'il porte sa croix." Le ciel ne se donne pas, il se gagne. Il n'y a qu'un chemin qui conduise au bonheur éternel, c'est celui que Jésus nous a tracé. "Ayons honte d'être un membre délicat sous un chef couronné d'épines." Vous vous alarmez peut-être comme si le ciel devait vous coûter trop de sacrifices! Notre-Seigneur ne vous demande pas tant; il suffit que vous observiez à loi. Ne savez-vous pas que le joug du Seigneur est suave et son fardeau léger. D'ailleurs "le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir..."

DARC.

Ceux qui s'en fichent...

Ce sont des êtres charmants, pétris d'esprit et de fantaisie, de qui la verve et l'entrain désarment les censeurs.

Leurs idées pleines d'imprévu éblouissent au premier abord: on écoute avec complaisance leurs paradoxes qui ne semblent que bagatelles. Leurs actes— plus ou moins raisonnables— on les explique par la spontanéité de leur caractère, la générosité de leurs sentiments. Qui donc oserait blâmer ces élans, vite suivis de réalisation? Remarquons seulement qu'ils en esquivent presque toujours la responsabilité: lorsqu'il leur faut bien en reconnaître les conséquences fâcheuses, ils se rejettent sur ce qu'ils ne les avaient point envisagées et concluent d'un air dégagé, que "tout ça n'a guère d'importance".

On les juge étourdis, un peu paresseux, mais si bons enfants! si affectueux et si désintéressés! Seuls ceux qui vivent avec eux, près d'eux, savent à quoi s'en tenir et quel vide est masqué sous ces dehors brillants.

Peut-être entre-t-il dans leur légèreté une bonne dose d'inconscience et cela les excuse; ce n'est pas une raison pour que les encourage l'excessive indulgence d'autrui. S'ils sont riches ils courent, sinon à la ruine, du moins à l'appauvrissement et à la déchéance morale. S'ils ne le sont pas, ils se préparent l'isolement et les dé-

tresses d'une vieillesse peu respectable.

En attendant, les uns et les autres font peser sur leur entourage, la tyrannie de leur égoïsme. Ils déclarent en être incompris et certains les plaignent sur la foi de leurs propos. D'ailleurs ils "ne s'en font pas" et ne cherchent à résoudre aucune difficulté. Leur famille, leurs amis ne sont-ils pas là pour y parer à leur place? A quoi bon se casser la tête puisque, pour eux, en apparence du moins, "tout s'arrange" sans qu'ils soient forcés d'intervenir?

Ils n'approfondissent rien et considèrent les tribulations du prochain avec sérénité, les leurs, avec désinvolture. Ils se gaussent, spirituellement des conseils et des reproches qu'on leur adresse, des sacrifices, même, qu'ils imposent à leurs proches. Habiles à mettre les riens de leur côté, ils ridiculisent facilement l'ami dévoué, le père prudent, les sollicitudes dont ils se trouvent entourés.

"Que leur reprochez-vous? disent les gens mal informés. D'être insouciant? de rester longtemps jeunes? D'aimer l'amusement, le plaisir plus que le travail? Tout le monde ne peut être morose: foin des esprits chagrins et moralisateurs! Vivent ceux que rien n'embarrasse et qui font profession de trouver la vie bonne".

Soit; mais il la rendent mau-

Quart d'heure missionnaire

La causerie missionnaire du 25 février, au poste CKAC, sous les auspices du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera consacrée aux missions des Pères Oblats de Marie Immaculée. Le conférencier sera le R. P. Joseph-Emile Saindon, o.m.i., vicaire du Provincial pour les missions de la Baie James.

Le R. P. Cournoyer décédé en Afrique

La revue "Les Missions d'Afrique", des Pères Blancs, annonce dans son numéro de février, la fin prématurée du R. P. Joseph Cournoyer, D.P.B., survenue le 22 décembre 1933 juste au moment où il commençait à pouvoir se donner avec efficacité au ministère apostolique parmi ses chers Noirs.

Né à Ste-Anne-de-Sorel, le 25 août 1905, le R. P. Joseph-Alphonse Cournoyer commença ses études au Collège de St-Jean l'Evangéliste. Il les continua au collège de Montréal et terminait son cours au Collège Ste-Marie de Montréal en 1926.

Postulant chez les Pères Blancs de 1926-1927, il était ordonné prêtre à Carthage, le 29 juin 1931.

C'est après avoir été professeur au Postulat d'Everell de 1931 à 1932 qu'il s'embarqua pour la belle mission de l'Uganda, le 16 septembre 1932.

vaise aux autres. Qui songe à l'abnégation silencieuse de celles— épouse ou mère, fille ou soeur— dont la tendresse s'ingénie à pallier leurs torts, à réparer leurs fautes? De celles-là, des veilles et des privations qu'elles s'imposent, le public n'a cure. Elles s'effacent dans l'ombre: on tourne en dérision leur économie, leur sagesse, leurs arguments. On les accuse au besoin d'être avares et de manquer de patience. L'être exquis dont elles subissent le joug, ne proclame-t-il pas qu'il les aime autant qu'elles l'ennuient?

Mal il vit de leur sacrifice. Et peut-être ne faut-il pas le rendre entièrement responsable de sa cruauté. Car si son manque d'énergie, sa nonchalance et son orgueil y sont pour quelque chose, l'approbation, les encouragements des flatteurs et des parasites y sont pour beaucoup.

LA M. I.

JULES CARON
Architecte

30, rue Bonaventure
Tél. 720

Les Trois-Rivières

Les règlements du carême

1—Les fidèles peuvent et doivent remplir le grand devoir de la communion pascale depuis le Mercredi des Cendres—tombant cette année le 14 février— jusqu'au Dimanche de la Quasimodo inclusivement.

2—Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation.

3—Tous les mercredis et vendredis de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence.

4—Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là, les personnes non soumises à la loi du jeûne ou légitimement empêchées de jeûner peuvent faire gras aux trois repas.

5—Aux jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

6—Le repas principal peut être pris le midi ou le soir, selon qu'il paraît plus pratique et plus commode.

7—La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt-et-un ans révolus, et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.

8—Le Carême se termine le Samedi-Saint à midi sonné.

9—Dans toutes les églises, les chapelles publiques et les oratoires des maisons religieuses, il sera placé à un endroit apparent, un tronc spécial avec l'inscription "Aumônes du Carême". Chaque fidèle est invité à y déposer, durant le Carême, une offrande comme supplément de pénitence et compensation pour les adoucissements apportés à la discipline antérieure du Carême. Ces aumônes, spécialement destinées aux oeuvres diocésaines, seront transmises sans retard à la chancellerie dans le cours de la première semaine de Pâques.

Heure catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 25 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. le chanoine Emile Chartier, vicaire de l'Université de Montréal. Il parlera de l'Acte de foi.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., maître de chapelle. Le quart d'heure missionnaire terminera l'Heure catholique.

Lisez les annonces

C'est un bon moyen d'économiser sur vos achats.

A. D. Gascon Louis Parant

GASCON & PARANT

ARCHITECTES

Trois-Rivières

690, St-François-Xavier

Téléphone 266

ERNEST L. DENONCOURT

ARCHITECTE

Edif. Ameau, 6^e étage

Téléphone 963

THE PAGE EQUIPMENT & CONSTRUCTION

COMPANY, LIMITED

Entrepreneurs Généraux

Tél. 1488

105 RUE DES FORGES

TROIS-RIVIERES

Tél. 437

Boîte Postale 150

Charbonnerie St-Laurent

Limitée

Véritable Anthracite Ecossais — Américain — Coke Bitumineux, — Egg, — Stove, — Chesnut, — Buckwheat, Huile à chauffage — Bois.

Bureau et entrepôt: 101, rue Du Fleuve

TROIS-RIVIERES, QUE.

Succursale rue Milot (Ancienne glacière Notre-Dame)

126 Alexandre. Tél. 401

(voisin Edifice Ameau)

DR C. BARIBEAU

B.A., M.D.

Ex-élève des hôpitaux de Paris
Ex-interne de l'hôpital N-Dame
Spécialité: Chirurgie générale,
appareil urinaire.

Consultations: 1.30 à 4 p.m.

Le soir: 7 à 8 heures.

Visites à domicile sur
appel.**DOCTEUR****Auguste Panneton**

Maladies de la tête

Bureau: 421 Laviolette

Téléphone 526

Tél. bureau 3380

résidence 2773-F

Vous ne faites pas d'erreur en
vous adressant au**DR J. D. PAQUIN**

Chirurgien-Dentiste

Rayons X, Rayons Ultra-Vio-

lets, Anesthésie au gaz.

Extraction sans douleurs.

Tous les travaux modernes, à
des prix raisonnables.Une consultation vous
convaincra.

1408 rue Hart Trois-Rivières

Tél. 401

Heures de bureau: 10 à 12
2 à 5 et 7 à 8 tous les soirs.

Spécialiste

Pou. maladies des yeux,
oreilles, nez et la gorge.**Dr Benoit Jacob**Ex-assistant à la clinique Na-
tionale Ophthalmologique des
Quinze-Vingts, Paris,
Ex-élève à l'hôpital Baicaud,
Paris, ex-interne de l'hôpital
Normand & Cross.126 RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERESTél. Bureau 658.
Rés. 2274**Dr J. H. BELAND**

Chirurgien-Dentiste

(en face du Marché)

26, RUE DES FORGES

Heures de Bureau:

9 à 5 heures.

Soir: 7 à 8 heures les lundi,
mercredi, vendredi

Spécialité: Dentiers.

56, Ave. Laviolette
Tél. 1526**Docteur R. Dugré**Des Hôpitaux de Paris, Lyon,
New-York

Chirurgien à l'hôp. St-Joseph

Spécialités:

Chirurgie des organes génito-
urinaires, du système osseux et
du tube digestif.

Consultations:

Au bureau: 2 à 4 heures et
7 à 8 heures p.m.

A domicile sur rendez-vous.

Feuilleton
du
Bien Public**CENDRES**
ROMAN INEDITPar
Moïsette
Oller*"Les Vieilles Forges d'est notre enfance,
La plus attachante page de notre vie."*

22

XIII

Les petites filles grandissent. Reine-Ma-
rie a quatorze ans déjà. Elle va toujours à
l'école et tient souvent la tête de sa classe.
L'oncle Jules (le protecteur a pris le titre
d'oncle) n'aime pas les enfants paresseux.
Il stimule son application, récompense ses
succès. Il s'est souvenu de sa jeunesse. Il
s'est souvenu de son vieux père penchant son
grand front lisse et sa tête blanche sur les
cahiers de ses élèves, leur découvrant les
beautés d'un travail fait avec intelligence,
rappelant de sa voix persuasive, une flam-
me dans ses yeux vifs, les bienfaits de l'in-
struction et la désolation d'un esprit igno-
rant.

Le samedi, la fillette partage avec mé-
mère Morin, les travaux du ménage. Elle a
les jambes rhumatisantes, la pauvre vieille,
et ce lui est devenu un supplice de se met-
tre à genoux sur le plancher pour le grand
nettoyage. Elle ne se plaint pas mais Reine
s'en est bien aperçu et elle se charge sou-
vent de laver à sa place. Pour faire accepter
ses services, elle a dû prier et supplier, fai-
re croire à la vieille femme qu'elle raffole
de cette besogne. Celle-ci lui a cédé, enfin
et pour ne pas nuire dans l'acuisine, elle
s'en va au poulailler, soigner ses poules. Ce
matin encore, elle a dû renoncer à faire el-
le-même son "train".

Reine Marie tord ses cheveux sur son cou
et obtient un petit chignon qui reste rebel-
le, malgré toutes les épingles. Pour se don-
ner des gestes de femme, elle replie ses ju-
pes encore courtes, et les attache solide-
ment à la hauteur des hanches. Les man-
ches retroussées, elle se met à l'oeuvre. Ses
deux mains ouvertes sur le plancher, elle
s'appuie sur ses bras découverts, comme
sur deux petites colonnes d'albâtre, qui os-
cillent. Elle frotte, elle brosse, elle rince
avec ardeur, et son corps resté frêle en est
tout tordu.

La porte s'ouvre, c'est Thibaud qui en-
tre. Il a oublié son couteau de poche sur la
fenêtre de la cuisine et il vient le chercher.

—Oh! la grande fille travaillante! C'est
beau, Reine, d'aider mémère Morin.

A ses pieds, la petite forme remuante
rougit de plaisir sous son teint déjà cra-
moisi, à cause du rude exercice. L'oncle Ju-
les suit les gestes effrénés et il sourit. Mais
des sueurs perlent aux tempes de la fillet-
te, et tout-à-coup, son amusement tourne en
pitié... C'est vrai, elle est bien délicate, Rei-
ne, pour être soumise à d'aussi dures besog-
nes. Ses épaules sont minces. Ses petits
bras sans résistance s'acharnent sur la brosse
mais ne réussissent pas toujours à faire dis-
paraître les souillures du plancher. Son dos
tangué obstinément, mais on voit que ses
genoux tremblent un peu. De temps en
temps, elle s'assoit sur ses talons pour re-
prendre haleine. Quand elle a fini d'essuyer
tant bien que mal, un petit morceau, elle se
lève, et prend des deux mains le sceau
d'eau pour le porter plus loin. Le fardeau
trop lourd la ploie en deux.

Thibaud le lui enlève et le dépose par
terre.

—Donne ta place, Reine.— Et voilà le
colosse à genoux à son tour. A grands
coups de torchon, il arrose le plancher. En
deux tours de brosse, il l'éclaircit.

—C'est pas ton ouvrage, ça, proteste la
fillette. Laisse-moi faire, mon oncle Jules.
Il ment comme elle.

—J'aime ça laver des planchers, et au-
jourd'hui, c'est le bon temps. Il n'y a pas
beaucoup d'ouvrage aux fourneaux. Repo-
se-toi un peu pendant que je finis.

Reine-Marie renifle. Ça sent propre
quand tu laves, toi, mon oncle.

Il rit. La besogne terminée, il quitte la
cuisine en sifflotant. Au fond, il est sou-
cieux. Il pense à la fillette menue que la
même tâche pénible attendra chaque se-
maine, et il s'inquiète..

Si elle était robuste, il serait content de
la voir s'astreindre aux travaux ardu... car
il abhorre le désœuvrement pour lui et
pour les autres, et il n'aime pas les gens
qui se ménagent... Mais robuste, elle ne l'est
pas. Après tout, peut-être eût-il mieux valu
la sortir de sa pauvre condition, et laisser
Mme Maxwell l'élever délicatement.

La conscience de Thibaud s'insurge con-
tre de tels regrets... mais aujourd'hui, il
semble avoir découvert la fragilité de l'or-
pheline, et il a peur de l'avenir.

o o o

Un soir d'hiver, le père Morin et Jules
Thibaud rentrant à six heures pour le sou-
per, trouvent la vieille ménagère seule dans
sa cuisine.

—Je ne comprends pas pourquoi la pe-
tite s'amuse si tard, à soir. D'ordinaire, le
jeudi, elle rentre tout de suite après l'école
parce qu'elle a plus de devoirs à faire, ce
jour-là.

—Vous ne l'avez pas vue de l'après-midi
mémère Morin?

—Non. A quatre heures, j'ai été faire ma
visite à la chapelle, et si elle est venue à la
maison, c'est dans c'temps-là.

Thibaud fronçait les sourcils.

—Mettons-nous à table, toujours. Je la
ferai coucher sans souper, ce soir, pour lui
apprendre l'heure.

Ils mangèrent en silence pendant quel-
ques minutes. Tout à coup, le vieillard pou-
sa son assiette.

—Moé j'ai beau m'forcer, les bouchées
rentrent pas. J'su t'inquiets de la p'tite. Va
donc voir, Jules, quel bord elle a pris.

—C'est vrai, Jules, dit la mère Morin.
j'ai comme un pressentiment que c'est pas
pour s'amuser qu'elle rentre tard comme ça.

Thibaud se leva brusquement. Il allait
prendre son capot sur un crochet au-dessus
du poêle, quand la porte s'ouvrit.

—Bonsoir, la compagnie.

—Bonsoir, Antoine.

—Qu'est-ce qui t'amène, Antoine?

—J'vas vous dire, père Morin. J'ai ren-
contré la p'tite Piché sur le chemin de Trois-
Rivières à cinq heures...

—Su le chemin de Trois-Rivières?...

—A cinq heures?...

—Oui, et j'ai pensé que j'faisais peut-
être ben mieux de vous avertir.

—Lui as-tu parlé, Antoine, demanda
Thibaud?

—Oui, j'lui ai offert d'embarquer et elle
m'a répondu que c'était ben difficile parce
qu'on allait pas du même côté. J'ai dit: Ous-
que tu vas comme ça? et elle a répondu en
riant, de sa petite voix moqueuse:

—Ça Antoine, ça te regarde pas.

—Mais la petite folle, où allait-elle?

—Elle avait un paquet à la main... un
espèce de p'tit châle carrauté.

—Elle s'est peut-être ben mis dans la tête
de se rendre à Trois-Rivières, pour voir
sa cousine Blanche.

(A suivre)

Téléphone Bell 1000

**DUPLESSIS, LANGLOIS
& LAMOTHE**

Avocats

4, St-Joseph, T.-Rivières

Joseph Barnard

AVOCAT

540 Rue Des Forges

Trois-Rivières

LS D. DURAND

Avocat,

326 Bonaventure,

Tél. 1881.

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L., LL.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Téléphone 1170

Consultations: 2 à 4 p.m.
7 à 8.30 p.m.**Dr J.H. REMINGTON**Ex-chef interne de l'Hôpital
St-Justine.Ex-élève des hôpitaux
américains.SPECIALISTE
Maladies des enfants

402 LAVIOLETTE 402

Trois-Rivières

W. H. FONTAINE, O. D.Spécialiste pour la vue, diplômé
de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas
City, Mo., Licencié et Diplômé
de la A.O.O.P.Q.Optométriste officiel du
Canadien Pacifique

SPECIALISTE

Maux de tête, Yeux croches
redressés sans opération.Livraison immédiate de tout
ouvrage. Consultations: lundi,
mardi, mercredi et jeudi 9 a.m.
à 6 p.m., vendredi et samedi de
9 a.m. à 9 p.m.1008 rue Saint-Maurice,
Tél. 965.

NOTRE MAURICIE

MEMOIRES — RECITS
HISTOIRE — PROJETS

"La Grand'Mère"

Avec la Grand'Mère de M. Auguste Désilets, vient de s'écrire tout un chapitre de l'histoire de l'industrie dans la région mauricienne. On a déjà dit, d'ailleurs, avec humour, qu'en Amérique, les villes naissent comme par enchantement. L'histoire de la Grand'Mère n'est pas loin d'apporter un confirmatur à cette exagération.

Fait indéniable, c'est que la plupart de nos jeunes villes industrielles ont eu une origine et un développement similaires à La Grand'Mère. Cet ouvrage raconte donc un peu l'économie du Québec et la mise en valeur de sa houille blanche.

Rien ne manque à cette monographie pour en constituer un travail consciencieux. D'abord la rigueur de méthode et la sûreté des sources. Etant sur les lieux, l'auteur a pu étudier à son aise l'histoire de sa ville et l'établir sur des documents de première valeur.

La manière de l'auteur, objective et concrète avec quelque chose de juridique dans le ton, ajoute à la véracité du récit et donne pleine confiance au lecteur.

Nous ne pouvons toutefois éprouver un certain malaise patriotique à cette nouvelle preuve écrite de la main-mise étrangère sur les richesses naturelles du Québec. Il y a dans cet asservissement du canadien-français à la minorité anglaise une humiliation à sa fierté qu'il faut avoir le courage d'avouer et qui faisait proclamer tout récemment à un éminent conférencier, M. J.-H. Bender: "un régime français pour les anglais."

M. Auguste Désilets a su réserver une place spacieuse à l'art par la reproduction de vieux croquis, de photographies et d'un gracieux bois gravé de M. Rodolphe Duguay qui ajoutent avantageusement le texte chargé de chiffres et de statistiques.

La sagesse de M. Auguste Désilets s'exerce avantageusement dans les leçons qu'il tire de sa petite ville et qu'il résume en cette formule lapidaire: Labeur et contentement. Voilà certes une vérité bien vieille mais qui prend un air ajeunie attifée qu'elle est de nouvelles expériences. Nous n'aurons garde de l'oublier en ce temps d'aigreur et de marasme général. Sans attendre la continuation de l'histoire, il nous plaira même de tenter un voyage vers l'heureuse et distinguée Grand'Mère afin d'y admirer son labeur consciencieux et la sagesse de ses gens.

P. Gonzalve POULIN,
o.f.m.

AUX ORIGINES DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AUX CHUTES SHAWINIGAN

Deux Trifluviens, MM. Uldéric Carignan et Navegius Mailhot, obtiennent d'Ottawa en 1896, l'autorisation d'établir une usine devant fournir l'électricité à la ville des Trois-Rivières et aux villages voisins. — Comment le gouvernement de Québec fit rater l'affaire. — Un exemple d'initiative, de sens des affaires, qui aurait permis aux Canadiens-Français de conserver le monopole de l'énergie électrique dans notre province.

L'historien qui entreprendra d'écrire l'histoire du développement de l'énergie électrique du Saint-Maurice ne pourra passer sous silence les efforts accomplis, en 1896, par MM. Uldéric Carignan et Navegius Mailhot, de la ville des Trois-Rivières, pour obtenir le droit de construire une usine productrice d'électricité.

Toute une histoire est attachée à cette tentative de deux bons Trifluviens, qui avaient formé le projet de fournir l'électricité à la ville des Trois-Rivières et aux villages voisins, pour l'éclairage le chauffage et la force motrice pour les besoins de l'industrie.

Si cette tentative avait abouti, il est probable que l'histoire industrielle de la Mauricie serait toute autre. Le monopole de la distribution de l'électricité aurait appartenu, non seulement à des Canadiens-Français, mais à des Trifluviens. Et la Compagnie qui, aujourd'hui, a nom Shawinigan Water & Power Company aurait à sa tête ou du moins aurait eu à l'origine de sa formation les noms de deux citoyens de notre ville.

Nous avons pu mettre la main sur certains documents qui jettent un peu de lumière sur ce point d'histoire régionale, intéressant au plus haut point. Notons, tout d'abord, que l'un des deux auteurs du projet est encore vivant. C'est M. Uldéric Carignan, l'épicier bien connu, qui tient son commerce à l'angle des rues Badeaux et St-Antoine.

M. Carignan est aujourd'hui âgé de 73 ans, et tient commerce d'épicerie depuis 49 ans. Il débuta sur la rue Des Forges et déménagea à son local actuel après le feu de 1908. Malgré son grand âge, M. Carignan ouvre et ferme lui-même son magasin chaque jour. Il jouit encore d'une excellente santé et d'une mémoire fidèle. Il nous a fourni de vive voix les explications et les commentaires des documents que nous avons en mains.

M. Carignan sait encore s'enthousiasmer en parlant de ce projet gigantesque, qui fut

le grand rêve de sa vie, à la réalisation duquel il consacra de belles années, et qui rata, on le verra par la suite, à cause d'une trahison — c'est bien le mot — du gouvernement provincial de l'époque.

M. Carignan avait tout prévu pour que son projet fût une réussite complète, tant au point de vue organisation qu'au point de vue financier. Il avait obtenu un contrat d'éclairage de la ville des Trois-Rivières et des paroisses environnantes. Un financier canadien-français de Montréal, M. H. Fortier, manufacturier de cigares, fournissait les fonds nécessaires à la mise en opération de l'usine; et même les poteaux devant servir à supporter les fils pour la distribution de l'électricité étaient achetés, M. Carignan, à cette époque s'occupait de ce genre de transaction. En un mot, tout était prêt. Il ne s'agissait plus que d'acquiescer le droit d'utiliser la chute Shawinigan, du côté ouest, et d'obtenir la location des terrains nécessaires à l'établissement d'une usine.

Les associés crurent que, n'ayant rien négligé pour prouver aux intéressés que leur projet était sérieux, ils pourraient facilement obtenir la location, laquelle, croyaient-ils, appartenait au gouvernement fédéral. Mais, dès qu'ils eurent soumis leur projet à ce dernier, ils s'aperçurent qu'ils n'en étaient qu'au début de leurs difficultés.

II

Ici, il est peut-être nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, de tracer un bref historique de la Chute Shawinigan, de 1853 à 1897, et des difficultés causées par les transactions opérées sur les terrains qui l'avoisinent.

En 1852, le gouvernement fédéral ordonnait que des travaux fussent exécutés sur le St-Maurice. Et dès 1853, le ministère des travaux publics mettait à l'oeuvre des équipes d'ouvriers pour l'exécution de ces travaux. Plus tard, le 4 octobre 1878, le sous-ministre fédéral des Travaux Publics, M. G.-F. Baillargé, réclamait pour le gouvernement d'Ottawa les terrains sur lesquels reposaient certains dispositifs construits par le gouvernement fédéral dans le but d'aider au flottage des billots sur le Saint-Maurice. (1) Il ne pouvait s'agir évidemment que des aménagements édifiés en 1853 et qui se terminèrent deux ans plus tard.

Le 30 novembre de la même année (1878), M. François

(1) En mai 1858, M. Begley, secrétaire du département des travaux publics, avait fait une demande similaire.

Langelier, Commissaire des terres, faisait savoir à M. Baillargé que les autorités de Québec étaient prêtes à céder le dit terrain à 40 centins l'acre.

M. Baillargé ne donna pas suite, semble-t-il, à l'offre de M. Langelier, car en 1886, le fédéral fait une demande dans le même sens. C'est alors qu'entre en scène M. John Forman, "Agent in metals, hardware & Chemicals", résidant à Montréal, mais qui possédait certains lots sur le Saint-Maurice, à Shawinigan. (C'est ce même M. Forman qui devait, moins de dix ans plus tard, empêcher MM. Carignan et Mailhot de se porter acquéreurs des terrains de la rive ouest du Saint-Maurice).

(A suivre.)

Raymond DOUVILLE.

Lisez les Livres
de Chez-Nous.

Abonnez-vous aux
Bochures Trifluviennes.

Une voiture historique

Impassable à son histoire passée, un résident d'un petit village de Bosnie conduit la voiture ayant soi-disant servi à l'Archiduc Ferdinand d'Autriche à Sarajevo ce jour de 1914 lorsque l'héritier autrichien tomba sous la balle d'un assassin et que la guerre s'écroula sur l'Europe. L'importance de cette voiture démodée semble échapper à son propriétaire actuel qui l'acheta des autorités autrichiennes peu de temps avant la fin de la guerre et l'emploie maintenant, de ses armoiries couvertes de peinture, comme taxi du village.

Pour vos réparations de
MONTRES, BIJOUX

Venez nous consulter.
Vous serez satisfaits.

NAPOLEON DESCOTEAUX

BIJOUTIER
Rue Notre-Dame
Trois-Rivières

Téléphone 3198

LORENZO DOYON

PHOTOGRAPHE

Service amateur, commercial
Films — Cameras

346 RUE DES FORGES

Les Trois-Rivières, P. Qué.

VOUS

vous rappelez soudain que c'est
son anniversaire... impossible
d'avouer votre oubli...



et vous êtes loin d'elle

Rendez-vous au téléphone
... un appel interurbain,
réparera votre oubli.

Le téléphone est toujours prêt à servir les maris oublieux, et les autres aussi. Il est maintenant aussi facile de faire un appel interurbain que de parler à son voisin. Voyez aux premières pages de l'annuaire combien les taux sont peu élevés. Vous pouvez téléphoner à environ 100 milles pour 30 cents.



Emplatres Herbal
de la Sr Agnes

35c 3 POUR \$1.00

LA PHARMACIE WILLIAMS

1360, rue HART

TEL. No. 1

DE NOUVEAUX
SUCCÈS POUR LA
METROPOLITAN

Enormes dividendes payés
pour la troisième fois
dans l'histoire.

La Metropolitan Life Insurance Company soumet, aujourd'hui, à ses vingt-cinq millions d'assurés, le rapport financier de 1933 qui révèle, comme traits marquants, les paiements faits aux assurés pour un montant total plus élevé que jamais: un accroissement de l'actif; la répartition aux assurés du troisième des plus forts dividendes de l'histoire de la compagnie. Le rapport rappelle encore que la compagnie est absolument mutuelle et que elle n'a pas d'actionnaires.

Ce rapport est en lui-même une preuve évidente de la confiance du peuple du Canada et de celui des États-Unis dans la protection stable qu'offre l'assurance-vie. En effet, la Metropolitan a versé plus de deux milliards de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires, au cours des cinq dernières années.

En 1934, la somme de \$35,230,452 est mise en réserve afin de servir des dividendes aux assurés. L'échelle régulière des dividendes répartis au titre des polices à primes courantes est la même que celle de l'an passé. Si l'on tient compte de la répartition des dividendes de 1934, il apparaît que, depuis le début de ses opérations, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, sous forme de bonis ou de dividendes, un montant total de \$918,472,210. De ce montant, \$400,000,000 ont été réalisés et répartis au cours des quatre dernières années.



HARRY D. WRIGHT

Troisième vice-président et gérant, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company qui révèle une augmentation de placements dans le Dominion.

Dans un commentaire sur les activités de la compagnie, la troisième vice-président, M. Wright, gérant au Canada, s'exprime ainsi: "En 1913, nous avons plus vivement assuré, et ainsi, qu'au cours des cinq dernières

Chiffres éloquentes

La Metropolitan publie des chiffres tirés de son compte rendu annuel de 1933, et fait des comparaisons qui montrent comment elle a traversé les cinq années difficiles qui se sont écoulées depuis 1928.

DURANT une période de dépression mondiale comme on n'en a peut-être jamais vu, l'institution de l'assurance sur la vie, dans l'Amérique du nord, a obtenu des résultats qui commandent l'admiration de toute personne en mesure de les apprécier.

Du 1er janvier 1929 au 1er janvier 1934, la Metropolitan, qui compte plus de 25,000,000 d'assurés sur la vie — près de 1/5 de la population totale du Canada et des États-Unis — a payé à ses détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires plus de 2 milliards (\$2,000,000,000).

Durant la même période, les assurés à la Metropolitan, par leurs versements de primes, ont contribué à accroître de plus de 1 milliard (\$1,000,000,000) les valeurs actives qui sont

conservées pour être distribuées plus tard à eux-mêmes et à leurs bénéficiaires.

Après le paiement, durant cette période, de plus de 450 millions (\$450,000,000) en dividendes aux assurés, le surplus de la compagnie accusait une augmentation de plus de 100 millions (\$100,000,000).

Ces chiffres, qui sont ceux d'une seule compagnie, sont un témoignage éclatant de la confiance que les gens du Canada et des États-Unis ont dans la sécurité et la protection de l'assurance sur la vie.

L'assurance sur la vie offre le moyen le plus efficace et le plus satisfaisant de s'assurer l'avenir à soi-même et aux siens.

	31 décembre 1928	31 décembre 1933	Augmentation en 5 ans
Actif	\$2,695,475,965.64	\$3,860,761,191.39	\$1,165,285,225.75
Réserve statutaire des polices	2,374,118,707.00	3,358,462,467.00	984,343,760.00
Autres obligations	161,281,258.71	216,175,691.68	54,894,432.97
Surplus, y compris la réserve pour les éventualités	160,075,999.93	286,123,032.71	126,047,032.78
Assurances en vigueur	16,371,956,002.00	18,802,984,818.00	2,431,028,816.00
Dividendes payés aux assurés	Durant 1928	Durant 1933	Total en 5 ans
Total des versements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires (dividendes compris)	67,904,719.32	101,790,536.56	450,608,045.72
	283,396,831.69	572,679,580.85	2,319,359,211.70

Compte rendu pour l'exercice terminé le 31 décembre 1933

(selon le rapport annuel déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif	\$3,860,761,191.39	Assurances-vie en cours	\$9,936,236,416.00
Passif		Assurances Ordinaires	6,423,167,034.00
Réserve pour les dividendes		Assurances Collectives	2,442,270,246.00

Le jambon et le bacon sont des articles de luxe

Le jambon et le bacon sont des articles de luxe pour la majorité de la population du groupement de l'est des Antilles britanniques et il n'y a guère que les gens à l'aise qui consomment ces produits et ces gens à l'aise ne forment qu'une proportion relativement faible du total. Il existe une demande de jambon à l'époque de Noël, dit le Commissaire du commerce canadien, car à cette période de l'année la population considère que ce produit est une vraie friandise. Le bacon et les jambons forment presque le total des importations qui paraissent dans les rapports commerciaux sous l'entête "viande fumée ou salée." En ces quelques dernières années, la part du Canada dans ce commerce a augmenté pour le groupement de l'est des Antilles britanniques et de la Guyane britannique.

Politique beurrière de l'Australie

Ce que l'on appelle en Australie le système de stabilisation Paterson a été appliqué depuis le 1er janvier 1926 à la vente du beurre australien. Ce système se propose trois choses; (1) compenser le surcroît de frais de production causé par la politique fiscale de l'Australie; (2) aider à vendre le beurre de surplus et (3) stabiliser les prix du beurre en Australie. Le système est volontaire et il est administré par un Comité fédéral de stabilisation qui est composé de représentants des coopératives de vente des produits laitiers et des fabriques. Cependant le système Paterson ne répond plus à tous les besoins dans les conditions actuelles et l'on propose aujourd'hui de le remplacer par un autre qui serait sanctionné par des mesures législatives. D'ailleurs l'ancienne loi de contrôle des produits laitiers a été déclarée ultra vires et la nouvelle législation a pour but de surmonter les objections à l'ancienne méthode de contrôle.

Henri IV et les

le parlait l'autre jour de la

Canada, s'exprime ainsi: "En 1933, Wright fait encore remarquer que les placements effectués par la Metropolitan Life, au Canada, ont été portés, au cours de l'année, à \$246,233,408, et que le total des assurances en vigueur au pays ont dépassé un milliard de dollars.

Le 31 décembre, l'actif de la compagnie était de \$3,890,761,191; c'est une augmentation de \$91,388,766 sur l'année précédente. On a fait remarquer que l'un des principaux changements opérés dans l'actif, au cours de l'année, a été dû à l'acquisition plus considérable d'obligations, notamment d'obligations des gouvernements, des provinces, des états et des municipalités, et à l'augmentation d'espèces en caisse; ce qui a mis à la disposition de la compagnie des disponibilités plus considérables. Le revenu total de la compagnie, pour l'année, s'est chiffré à \$871,233,003. Ce montant a été amplement suffisant pour répondre à toutes les demandes de l'année, pour verser aux assurés les sommes dues, pour payer les frais d'administration, pour faire à la réserve les dépôts additionnels nécessaires, et, enfin, pour augmenter la caisse de surplus et la porter à \$243,123,032.71. Sans parler d'un autre élément de sécurité constitué par le fonds de \$43,000,000 affecté aux éventualités.

Les paiements faits, en 1932, aux assurés de la Metropolitan et aux bénéficiaires de ceux-ci, avaient dépassé le demi-milliard. Or, ces paiements ont été eux-mêmes dépassés, en 1933, car on y a versé \$572,679,530 en bénéfices au décès, en dotations parvenues à échéance, en rentes, en dividendes, en bénéfices d'incapacité, en rachats de polices, etc. De ce dernier montant total, on a payé pour sinistres mortuaires la somme de \$151,586,374 et on a payé à des assurés vivants, la somme de \$400,000,000.

En 1933, le montant total des assurances émises, réintégré et augmentées, a été de \$3,174,394,475. De ce montant, \$1,583,300,706 ont été souscrits dans la branche ordinaire; \$1,505,470,439 dans la branche Industrielle à primes hebdomadaires ou mensuelles; \$86,223,330 dans la branche collective.

Le montant total des assurances en vigueur auprès de la Metropolitan Life à la fin de 1933, était de \$18,802,984,818; ce montant suffisait à conserver à la Metropolitan sa suprématie parmi toutes les compagnies d'assurances sur la vie. Du montant total d'assurances en vigueur, \$9,836,236,416 appartenaient à la branche ordinaire; \$6,424,469,056 à la branche Industrielle; et \$2,442,279,346 à la branche collective. En plus, les assurances accident et maladie en vigueur se chiffraient à \$1,213,622,700 de capital assuré au décès et à \$12,536,918 d'indemnités hebdomadaires.

On a réussi à guérir la chlorose des pommiers dont la végétation était arrêtée par suite du manque de fer, en enfouissant dans le tronc et les branches des arbres de gros clous de fer.

L'abondance des graminées et des laiches dans les régions arctiques canadiennes provient sans doute de ce que la pollinisation par le vent se fait plus facilement et plus rapidement que la pollinisation par les insectes.

Passif
Réserve pour les dividendes payables en 1934 sur:
Polices Industrielles . . . \$45,232,899.00
Polices Ordinaires . . . 48,188,553.00
Polices Maladie et Accidents . . 1,809,000.00

Réserve totale pour les dividendes
Toutes autres obligations . . . 120,945,239.68
Réserve pour les éventualités . . 43,000,000.00
Fonds non attribués (surplus) . . 243,123,032.71
\$3,860,761,191.39

Recettes en 1933 . . . 871,233,003.33

Augmentation de l'actif en 1933 . . 91,388,766.11

Remarque — Les valeurs employées pour les actions et les obligations non soumises à l'amortissement sont celles qui ont été fournies par l'Assemblée Nationale des Commissaires d'Assurance. Sur la base des valeurs au cours de bourse, au 31 décembre 1933, des actions et des obligations non soumises à l'amortissement, l'actif total est de \$3,837,723,706.21, la réserve pour les éventualités \$19,962,514.82 et les fonds non attribués (surplus) \$243,123,032.71.

AFFAIRES CANADIENNES

Assurances en cours au Canada, à la fin de 1933	\$1,008,213,378
Ordinaires	\$580,219,141
Industrielles	363,058,040
Collectives	64,936,197
Assurances émises au Canada en 1933 . . .	\$213,638,854
(y compris les assurances rétablies et accrues)	
Ordinaires	\$116,438,139
Industrielles	95,524,241
Collectives (sans les augmentations)	1,676,474

Placements au Canada	\$246,233,408.08
Obligations du Dominion et autres, garanties par le gouvernement	\$51,200,019.77
Obligations Provinciales et Municipales, garanties par les provinces et les municipalités	111,459,189.60
Autres Placements	83,574,198.71
Polices en vigueur au Canada (y compris \$6,581 Certificats d'Assurance Collective)	2,648,986
Ordinaires	397,399
Industrielles	2,215,006
Collectives (certificats)	36,581
Palements aux porteurs de polices canadiens, en 1933	\$30,756,783.92

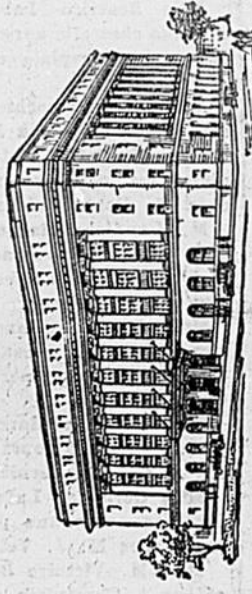
METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Bureau chef: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER
président

LEROY A. LINCOLN
vice-président et avocat-conseil général

La Metropolitan est une
compagnie à forme mutuelle.
Elle n'a pas d'actionnaires.



Tous ses biens sont
conservés pour le bénéfice
de ses assurés.

Bureau Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D. WRIGHT

troisième vice-président et gérant pour le Canada

"Au Service du Canada depuis 1872"

Je parlais l'autre jour de la faillite des techniciens. Un correspondant fort érudit m'envoie, de la vallée du Rhône, un savoureux extrait d'un livre sur l'Histoire de la France paru en 1717 à Rotterdam. Au chapitre septième, l'auteur traite du règne d'Henri IV et rappelle que le Vert-Galant ne laissait pas d'être fort démuné en fait d'argent. En 1594, ne sachant plus où donner de la tête, il fit venir le brave Sally qui avait alors trente-huit ans. Celui-ci, contrairement à l'opinion, n'était ni financier ni administrateur puisqu'il avait passé toute sa vie à la guerre. Sully consulté dit à son bon roi que c'étaient les "traîtres et les partisans" qui le réduisaient à cette fâcheuse situation. Sur quoi Henri IV décida de prendre lui-même en mains les finances de la France et il fit part de cette décision au surintendant et à son Conseil.

Je vous laisse à penser comment les intéressés jugèrent ce projet: "Tous lui répondirent que c'étaient des fous qui lui inspiraient de pareilles manières. A quoi il répartit sur-le-champ qu'eux qui étaient sages l'ayant ruiné, il voulait voir si les fous ne l'enrichiraient pas. Ce qui ne manqua pas d'arriver et lui de le publier par la suite, savoir que les sages l'avaient appauvri et les fous rendu opulent."

Sans doute il ne faut pas prendre à la lettre les paroles du malicieux Béarnais qui ne s'entoura jamais de fous, bien au contraire. Mais elles montrent que déjà, de son temps ceux qui sont censés être la science infuse se mettaient le doigt dans l'oeil et conduisaient allègrement le pays à la faillite. Et qu'il y a pour les gouvernants deux qualités qui valent mieux que toutes les techniques: l'honnêteté et le bon sens.

(L'Ami du peuple, Paris)

Si vous avez des logements à louer, une petite annonce dans le

BIEN PUBLIC

Vous évitera bien des ennuis.

Tél. 640

Nouvelles de Louiseville

Funérailles de M. Louis Lamirande

Louiseville. — Dernièrement s'éteignait, après une longue maladie supportée avec résignation, M. Louis Lamirande, âgé de 60 ans, époux de Ada St-Pierre.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse: trois enfants, Mme Raoul Noël (Maria) de Belcourt, Abitibi, M. Alphonse Lamirande de Louiseville, Mme Alfred Lefebvre (Rose-Alma) de Louiseville; 8 petits-enfants: Paul, Yvette, Lionel, Thérèse Noël, Henri, Jules, Marguerite, Jacqueline Lefebvre. Un frère M. Octave Lamirande de St-Léon, deux soeurs, Mme Alexis Plante de Louiseville et Mme Napoléon Lacombe de Marinette, Wisconsin.

Saint-Léon

NOTES DIVERSES

M. Omer Auger de Montréal par affaires la semaine dernière.

M. et Mme Emile Saucier en promenade chez M. Majorique Bellemare la semaine dernière.

Mlle Alberta St-Pierre a passée une huitaine à Ste-Angele chez ses oncles MM. Alphonse Beauregard et Elphège Béland.

M. Désaulniers de Shawinigan en promenade chez M. Adélaïde Ferron dernièrement.

M. Philorum Lacoursière, M. Germain Lacoursière, M. et Mme Ovide Lessard de Louiseville en visite chez M. Noël Lacoursière dimanche.

Mlle Jeannette Livernoche de Louiseville en promenade chez M. Benjamin Lupien.

M. et Mme Noël Lacoursière en visite chez M. Hormidas Noël dernièrement.

M. et Mme Adolphe Lacoursière M. et Mme Pierre Julien, M. Victor Julien et son garçon en promenade à Ste-Angele chez M. Alphonse Baril.

Mlle C. Lesage en religion

Louiseville. — Répondant à l'appel Divin, Mlle Colombe Lesage, fille de M. et Mme Hector Lesage quittait courageusement le toit paternel, lundi 5 février pour franchir le seuil béni du couvent des Révérendes Soeurs Grises à Montréal.

Les vœux de bonheur de ses nombreux parents et amis la suivent dans l'ombre du cloître, où dans la paix et la prière elle fournira, nous en sommes assurés, une carrière féconde et remplie de mérites.

A cette occasion, son père, M. H. Lesage est allé la reconduire jusqu'à sa nouvelle demeure.

Nous lui souhaitons courage et persévérance.

Batiscan

M. et Mme L. P. Gouin de Trois-Rivières, sont venus passer la fin de semaine à Batiscan chez M. Chas H. Gouin.

Mademoiselle Carmel St-Cyr est revenue d'une promenade à Trois-Rivières.

Mademoiselle Irène Lampron des Trois-Rivières est actuellement à Batiscan chez Mlle Juliette Marchand.

Mlle Béatrice Labissonnière est revenue chez elle après un assez long séjour à Champlain chez M. Chas. Marchand.

Mlle Lucie Desroches est allée passer quelques jours à Montréal.

Mlle Charlotte Trottier de Champlain, est actuellement à Batiscan chez M. Donat Labissonnière.

M. Gaudiose Marquis est revenu d'un voyage à St-Hyacinthe où il a assisté aux funérailles de Mlle Mesier, sa belle-soeur.

Mme J. B. Leblanc de Trois-Rivières était de passage la semaine dernière chez son père M. Chas H. Gouin.

Mlle Juliette Marchand est allée passer quelques jours à Trois-Rivières la semaine dernière.

Mlle Germaine Lafrance de Trois-Rivières est venue passer quelques jours chez M. J. Veillet.

Mlle M. Victoire Brunelle fait un séjour à Champlain chez son oncle M. le curé Brunelle.

Une de nos jeunes filles de Batiscan Mlle Thérèse Cossette nous a quittés il y a une semaine pour aller faire des études de garde-malade à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal. Nous lui souhaitons plein succès dans cette carrière.

Saint-Gérard

CONSEILLERS MUNICIPAUX

A leur dernière session, les conseillers ont procédé à l'élection de nouveau conseillers devant remplacer MM. Albert Gélinais, Albert Vincent et Pierre Corriveau.

MM. Arthur Juneau, Eugène Marais et Médéric Laperrière furent choisis à l'unanimité. Félicitations.

NOUVEAU MARGUILLER

Nos félicitations à M. Joseph Giroux pour sa nomination de marguillier, en remplacement de M. Ligori Berthiaume sortant de charge.

CONFERENCE AGRICOLE

La semaine dernière, nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous, M. Pelletier, agronome du comté. Ses conseils très utiles furent appréciés de tous nos cultivateurs désireux de s'instruire dans la science agricole.

MARIAGE

Dernièrement M. Ephrem Philibert unissait sa destinée à celle de Mlle Rose Juneau.

M. Pierre Poudrier servait de témoin au marié et M. Ephrem Juneau à sa soeur.

AUTRE MARIAGE

Il y a quelques semaines, M. Ephrem Grenier s'unissait à Mlle A. Gélinais de St-Mathieu, MM. Alphonse Grenier et Freddy Gélinais servaient de témoins.

Carnet Social

BRIDGE

Mercredi, 31 janvier Mlle Aimée Gagnon recevait chez elle pour le bridge et à l'heure du thé, les Mlles du club de cartes.

Les prix ont été gagnés: 1er prix de cartes et prix de présence par Mlle Yvonne Béland, 2ième prix: Mlle Antoinette Coutu, 3ième prix: Mlle Marcelle Coutu.

Le thé fut servi par Mme A. Gagnon.

Mercredi, 7 janvier, Mlle Jeanne Turgeon recevait chez elle à un bridge et à l'heure du thé.

Les prix ont été gagnés par: prix de présence Mlle Lucienne Caron de Montréal, Mlles Marcelle Coutu, Yvonne Béland, Françoise Lafleur.

Le thé fut servi par Mme Lucien Béland.

Mardi, 6 janvier Mme Zotique Legris recevait en l'honneur de sa cousine Mlle Lucienne Caron de Montréal, un groupe d'amies pour une partie de cartes.

Etaient présentes: Mlles Lucienne Caron, Antoinette Dusablon, Claire Benoit, Jeanne Turgeon, Lucille Martin, Lilly Henton, Aimée Gagnon, Françoise Lafleur, Antoinette et Marcelle Coutu.

Le thé fut servi aux invitées.

Saint-Prosper

IMPOSANTE CEREMONIE CHEZ LES FILLES DE JESUS

Le 2 février dernier, Mme Ferdinand Leduc, M. et Mme Flavien Gravel, Mlle Gabriel Gravel se rendirent aux Trois-Rivières, afin d'assister, en la chapelle de la Maison provinciale des Filles de Jésus à la cérémonie de prise d'habit de Soeur Marie-Marguerite-Thérèse, née Marie-Claire Gravel.

On remarquait au chœur, Monseigneur Dionis Gélinais, C.S., qui présidait la cérémonie, le R. P. Gédéon, qui venait de prêcher la retraite aux religieuses, M. le chanoine Léon Lamothe, MM. les abbés A. Boucher et L. Boisseau. Ce fut ce dernier, le frère d'une des nouvelles professes qui prononça le sermon, dans lequel il démontra la grandeur de la vie religieuse et son rôle bienfaisant dans la société.

L'assistance visiblement émue suivit avec le plus vif intérêt les différentes phases de la cérémonie de vêtue et d'émission des premiers vœux.

Il aide ses enfants

"Je ne veux pas négliger de vous exprimer mes remerciements pour le Novoro du Dr. Pierre", écrit Mme. Louise Lapin de Boundary Falls, B.C. "Mes deux enfants avaient l'habitude de mouiller leur lit si je ne les levais pas deux ou trois fois pendant la nuit. Les soins médicaux n'avaient apporté aucun changement à leur état. Ayant du Novoro du Dr. Pierre à la maison, l'idée me vint de leur en faire prendre et, à ma grande surprise, j'obtins de bons résultats. Les enfants sont maintenant soulagés de ce trouble et dorment profondément la nuit entière." Cette salutaire médecine faite de plantes est bien connue pour son bienfaisant effet sur le procédé d'élimination. Non seulement elle règle les intestins mais elle augmente en même temps le flux urinaire aidant ainsi la nature à restaurer les fonctions normales de ces organes. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Les caprices de l'hiver dans les régions de la province

Québec. — Le Bureau des Statistiques distribue aujourd'hui son Bulletin Météorologique de janvier dernier. Il n'est pas sans intérêt de l'analyser, car l'hiver rigoureux que nous subissons depuis trois mois a varié suivant les localités, mais partout la précipitation (pluie ou neige) a été considérable et le froid s'est fait sentir tout particulièrement dans le nord de la Province.

Précipitation (pluie et neige). Voici les endroits où il est tombé plus d'un pouce de pluie au cours du mois dernier: Maniwaki 1.30; Lucerne-en-Québec et Farnham, 1.01; Ste-Anne-de-Bellevue, 1.77; Brome, 1.62; East Angus, 1.11; Beauceville, 1.70; Bonaventure, 1.45. La chute de neige a été considérable dans toute la Province, mais voici les endroits où elle a dépassé 40 pouces en janvier: Hemming Falls, 40.5; Ste-Anne-de-Bellevue, 41.50; Mégantic, 40.5; Chute-aux-Galets, 51.30; lac Onatchiway 48.

Température. Dans la région du Lac St-Jean, la moyenne de la température a été presque partout sous zéro, mais ailleurs, cette moyenne s'est établie entre 0 et 20 au-dessus de 0 (Fahrenheit). Toutefois, remarquons que le froid maximum a été enregistré aux endroits suivants: Amos, 46 sous 0; La Ferme 45; Lucerne, Disraéli, St-Tite, Chicoutimi, Isle-Maligne et Roberval, 40; St-Férol 43; Chute-aux-Galets 48; Chute-à-Murdock 42; lac Onatchimay 45. Dans les grands centres, le long du St-Laurent, la température a été un peu plus clémente, mais, toutefois, l'on a enregistré, à

Montréal, 8 sous 0, à Sorel 29, à Québec 23.5.

Remarques. Les cent observateurs qui font rapport chaque mois au Bureau des Statistiques, sur les phénomènes météorologiques, ont consigné, entre autres, dans leurs remarques, que la glace du lac Abitibi mesurait, en janvier, 26½ pouces; au Barrage-Mercier, 16 pces; à Notre-Dame-du-Laus, 37 pces; au lac St-François, 24 pces; à Chicoutimi, 25 pces, au Réservoir Matawin, 18 pces. L'épaisseur de la neige variait aussi suivant les régions. A remarquer que les chiffres ci-après sont pour l'épaisseur totale à date et n'ont rien à faire avec la précipitation déjà signalée pour le mois de janvier. Ainsi, il y avait, dans l'Abitibi, à la fin du mois, 32 pces de neige; à Huberdeau, 29; à Mont-Laurier, 48; à Notre-Dame-du-Laus, 31; à Steé-Agathe-des-Monts, 36; à Manouane, 43; à Nicolet, 26; au Rapide-Blanc, 32; au Portage-des-Roches, 41; à Natashquan, 34; à Price, 75.8; à Causapsal, 72.

Ste-Flore

FUNERAILLES

Mercredi le 31 janvier avaient lieu en notre église les funérailles de Mme Désirée Champagne née Lumina Lafrenière, décédée le 28 à l'âge de 72 ans.

Le service fut chanté par M. le curé E. Brunel.

Les porteurs furent: MM. Gustave Lavergne, Sévère Désaulniers, Stanislas Champagne Nap. Clermont.

La défunte laisse dans le deuil 3 fils: MM. Origène, Majorique et Ovide Champagne et une fille Mme Daisila Désaulniers (Marguerite).

Nos sympathies à la famille.

EXCURSIONS à MONTREAL OTTAWA SHERBROOKE

SAMEDI, 3 MARS

Par trains réguliers

Prix ALLER et RETOUR des TROIS-RIVIERES

\$1.70 MONTREAL

\$3.95 OTTAWA

\$3.85 SHERBROOKE

Prix proportionnellement réduits de toutes les gares entre Portneuf et L'Épiphanie.

BETOUR de la destination, jusqu'au LUNDI SOIR, 5 MARS.

Voitures de première classe seulement. Aucun bagage accepté. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans, moitié prix.

PACIFIQUE CANADIEN

Quelle meilleure PREUVE de QUALITÉ ?...



En toute sincérité, nous croyons qu'il n'existe pas de meilleur gin geneva que le Melchers CROIX D'OR.

Il est fait de grains de choix, l'âge en est attesté par le Gouvernement Fédéral, et l'art et l'expérience du manufacturier garantissent une qualité uniformément excellente.

Le fait indiscutable est que les Canadiens le préfèrent de beaucoup à tout autre gin.

Le GIN CANADIEN Authentique GENEVA

MELCHERS CROIX D'OR

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distillateurs depuis 1898
Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal, Qué.

10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30

L'AGRICULTURE

**Base
de la vie!**

Iniquité du régime

Pour aider les cultivateurs à surmonter honorablement la crise, le gouvernement provincial leur a accordé des octrois. On a fait bien du tapage sur les tréteaux de la politique à propos de ces octrois... Mais en somme qu'ont-ils fait pour l'amélioration véritable du sort des agriculteurs.

Ils ont profité à ceux qui n'en avaient pas besoin mais qui, en qualité d'entrepreneurs ont été grassement rémunérés. Ceux qui n'ont pas fait des démarches supplémentaires, ceux-là seuls qui bien souvent les méritaient mieux, ont été rigoureusement évincés par un genre de compétition malhonnête.

Voilà à quoi se résume l'action bienfaisante des octrois. \$200. à une paroisse. Montant ridicule. \$1. pour chaque famille. Ce n'est pas cela qui va sauver ces derniers de la faillite. Tout au plus ce qu'il faut pour acheter une paire de pinces à clôt.

Et encore chacun ne reçoit pas sa piastre. Les trois-cinquièmes en sont privés, puisqu'il y en a qui, par une fraude assurée de l'impunité, reçoivent 5, dix, quinze dollars.

Les distributeurs d'octrois appellent cela donner des chances. Quand en réalité on ne peut rien faire de mieux pour encourager le vice et punir le courage. Régime immoral.

Et pourtant, on dépense beaucoup d'argent à Québec en utilisant la raison qu'il faut secourir les cultivateurs. Les cultivateurs sont qu'un odieux prétexte. Dans un discours sur le Budget, M. Elie faisait cette étonnante révélation dont la connaissance devrait provoquer une indignation agissante chez ceux dont on a lésés les droits.

D'après un tableau statistique, \$18,000,000. ont été dépensés par le ministère de l'agriculture en dix années, dont \$13,000,000. en salaires, dépenses de fonctionnaires et annonces dans les journaux amis.

Ces chiffres nous montrent la politique sous leur vrai jour. Nous touchons du doigt les méfaits révoltants d'une vaste organisation financière où le fonctionnarisme et l'insincérité voient leur profit.

Et l'on voudrait que le peuple subit éternellement ces iniquités sans maugréer!

Clément MARCHAND.

La situation du commerce des oeufs dans la région

M. J. A. LaHaye inspecteur d'oeufs, attire l'attention des citoyens des villes de la région sur le sujet.

Après une tournée d'inspection des oeufs vendus par les épiciers des villes ci-dessus nommées, je me rends compte facilement moi-même que vous pouvez, à bon endroit, vous plaindre parfois de la qualité des oeufs que certains d'entre eux vous vendent.

Et je me demande si vous ne devez pas partager avec eux la responsabilité d'une telle situation. Vos fournisseurs ont reçu à plusieurs reprises les instructions nécessaires concernant la vente des oeufs. Ils ont l'obligation de vous fournir des oeufs classés et marqués d'après leur classification sur les contenants.

Je vous informe que la nouvelle classification officielle publiée par le Département fédéral de l'Agriculture consiste maintenant dans des dénominations par les lettres suivantes qui doivent apparaître sur les contenants: A B C.

La lettre "A" est réservée à la catégorie des oeufs frais. Cette catégorie se divise elle-même en trois classes ainsi dénommées par leur grosseur.

A. Gros. Oeufs pesant 24 onces et plus à la douzaine.
A. Moyens. Oeufs pesant de 22 à 24 onces à la douzaine.
A. De Poulettes. Oeufs pesant de 18 à 22 onces à la douzaine.

Naturellement, vous devez payer un prix conforme à chacune de ces catégories.

La catégorie "B" comprend les oeufs gardés au froid ou vieillies, les oeufs qui ne sont pas frais par conséquent.

La catégorie "C" comprend les oeufs de troisième qualité et ceux bons pour la consommation.

Alors pourquoi vous étonnez-vous de ne pas avoir des oeufs frais pour le prix modique de 25 sous la douzaine, lorsque ces derniers se vendent de 35 à 40 sous la douzaine? Pourquoi rentrez-vous chez vous avec une douzaine d'oeufs que vous avez payés 25 sous, convaincus que vous possédez des oeufs frais, malgré l'annonce et l'affirmation de votre fournisseur?

Ouvrez les yeux! Ouvrez les oreilles, lorsqu'on vous fait de telles affirmations frauduleu-

ses! Ouvrez surtout la bouche pour confondre ceux qui vous offrent un produit supérieur, quand cela n'est pas, avec une franchise et un sérieux qui vous étonnent!

Je vous demande en cela votre coopération pour améliorer une situation qui n'est pas enviable et qui ne peut être tolérée plus longtemps par une clientèle intelligente. En tout temps, je suis à votre disposition pour coopérer avec vous afin d'apporter un remède à cet état de choses intolérable. Le Moyen efficace dont je vous fait part est encore et sera toujours celui d'encourager ceux qui vous donnent satisfaction avec les produits qu'ils vous fournissent et qui n'essaient pas de vous tromper dans le but d'en retirer un bénéfice bien éphémère somme toute.

En cas de plainte, un mot ou un appel à mon bureau, à Bécancour ou à 1350, aux Trois-Rivières me donnera la conviction que vous êtes désireux réellement de vouloir changer une situation existant depuis déjà trop longtemps.

J. A. LAHAYE,
Inspecteur d'oeufs.

La vie d'un cultivateur

Dans une conférence qu'il a faite devant la Société canadienne des agriculteurs techniques à Ottawa, Sir E. John Russell, Directeur de la Station expérimentale de Rothamsted, Angleterre, disait que même "avec l'aide de la science et les bons offices du propagandiste et des autres instructeurs, la situation du cultivateur ne sera jamais très sûre. Quels que soient les contingents et les tarifs adoptés pour le protéger, les conseils scientifiques qu'on lui prodigue, il aura toujours des risques à courir. Ce sera plutôt pour lui un choix entre deux maux; il lui faudra décider entre deux voies qu'il se refuserait à prendre, l'une comme l'autre, s'il avait le choix, mais il n'a pas le choix.

"La vie du cultivateur est illustrée par un incident dont je fus témoin un jour dans l'ouest de l'Irlande. La nouvelle qu'une dame de soixante-dix ans avait épousé un monsieur de soixante et onze causait beaucoup d'agitation, mais un de leurs voisins expliqua très simplement la chose: "L'hiver s'en vient, il va falloir rentrer de la tourbe pour se chauffer arracher les pommes de terre et les rentrer; il fallait faire de deux choses l'une: ou prendre mari ou acheter un âne." Eh bien, voilà à peu près la situation du cultivateur. Il est appelé à choisir entre deux choses qu'il n'aime pas plus à faire l'une que l'autre. Notre tâche en tant qu'experts agricoles est de lui fournir plus d'alternatives, d'essayer d'améliorer les ressources qui s'offrent à lui, et de faciliter ses décisions."

Extraits du discours prononcé par M. Elie sur le budget

Pour l'année fiscale écoulée entre le 1er juillet 1932 et le 30 juin 1933, le gouvernement, sur un total de \$37,864,797.56, n'a affecté que 10.29% à l'agriculture et 9.14% à la colonisation, tandis qu'il consacrait 16.81% à la voirie et aux mines.

Avant la crise, l'exode rural était devenu alarmant et nous déplorions le déséquilibre grandissant entre la population des villes et celle des campagnes.

Avant la crise, longtemps avant le plan Gordon, le gouvernement de Québec se désintéressait de l'oeuvre nationale de colonisation et de retour à la terre.

La population rurale diminue pendant qu'il y a encombrement dans les centres urbains où le chômage règne à l'état aigu. Les superficies ensemencées diminuent, le rendement des récoltes diminue, le nombre des animaux domestiques diminue, la production du beurre et du fromage diminue.

D'après un tableau que j'ai consulté, \$18,000,000 ont été dépensés en dix ans par le gouvernement de Québec pour l'agriculture, dont \$13,000,000 en salaires, dépenses de fonctionnaires et annonces dans les journaux amis.

Si l'industrie du bacon avait été organisée dans notre province, elle aurait pu immédiatement bénéficier des accords commerciaux conclus à la conférence économique impériale. Qu'a fait le gouvernement depuis même s'il était en retard, pour tirer le meilleur parti possible des avantages offerts aux cultivateurs par les traités conclus à Ottawa?

En terminant, je tiens à déclarer que le grand problème, c'est la conservation du capital humain et pour assurer la conservation du capital humain, il faut donner à la jeunesse toute la protection, tout l'encouragement qu'elle est en droit d'attendre de la province. Le problème s'est le maintien, chez nous, à la campagne sur nos fermes, des milliers de jeunes cultivateurs qui aiment la terre et qui désirent continuer la tradition ancestrale.

Tabacs cultivés dans le Québec

Sur les neuf variétés de tabac à cigares essayées à la station expérimentale fédérale de Farnham, P.Q., les deux qui ont le mieux rapporté sont le Comstock Spanish Pomeroy et le Résistant de Havane. Les deux variétés qui avaient la meilleure qualité sont le Comstock Spanish Pomeroy et le Connecticut Havana 38, les deux variétés recommandées pour ce district. Parmi les tabacs à pipe essayés, les Parfum d'Italie, Little Dutch Shering, Belge et Obourg Vincent sont recommandés.

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Régle-
ments de faillites et de
successions, Examens de
titres, Difficultés com-
merciales. Collection, etc

Bureau, 36 Alexandre

Tél. 491 T.-Rivières

Les Belges n'aiment pas le sirop d'érable

Il ne se vend pas de produits d'érable en Belgique, à l'exception de très petites quantités de sirop d'érable mélangées avec du sirop de sucre de cane, venant des Etats-Unis, et vendues en boîtes ou en bouteilles, dit le Commissaire du commerce canadien. La petite demande qui existe pour les produits des Etats-Unis vient des quelques citoyens américains ou canadiens qui demeurent à Bruxelles ou à Anvers, car les Belges ne connaissent pas ces produits. Les tentatives faites par le Bureau des commissaires canadiens pour introduire le sucre et le sirop d'érable n'ont pas réussi et les raisons principales sont que ces produits ne plaisent pas au peuple belge et que les prix en sont ordinairement trop élevés. D'ailleurs, les produits alimentaires avec lesquels les Canadiens consomment ces produits ne sont pas généralement employés en Belgique.

Chez RICHARD
AU

GROS 40

893, rue Champflour

Les cultivateurs et les "hommes de bois" trouveront tout ce qu'il y a de mieux au meilleur prix: habits de travail, et chaussures.

Tél. Bureau 35
Rés. 1959f

Alphonse Lamy

L.L.L.

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du
notaire L.-Philippe Mercier.

159 rue Alexandre
Trois-Rivières

Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

Des dents Naturelles

C'est le témoignage que vous rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le nouveau procédé de l'ACAIINE

Dr Auguste Massicotte

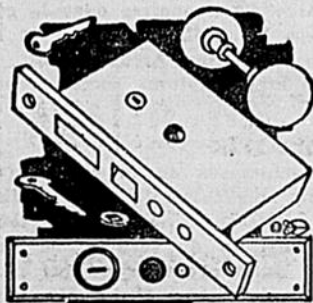
CHIRURGIEN-DENTISTE

No. 1 rue Des Forges

Trois-Rivières



LA PORTE DE "DEVANT"



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

CYRILLE LABELLE & CIE

10, RUE DES FORGES

Les Trois-Rivières

NICOLET et... la région

Une usine de meubles va bientôt ouvrir à Nicolet

Nicolet. — Nos lecteurs de la ville de Nicolet et des environs qui avaient vu, avec regret, la Cie Louis Caron et Fils Ltée obligée de fermer ses portes, faute de contrats, apprendront avec plaisir, que, grâce aux activités du dévoué président de la Cie, Monsieur H.-N. Biron, l'actif de la Cie, comprenant immeubles et machinerie, d'une valeur d'environ \$29.000.00, d'après le

dernier inventaire, a été vendu, samedi après-midi, le 10 février courant par décision des actionnaires, réunis en assemblée générale, à Monsieur Henri Vallière, ancien gérant de la Eastern Furniture, de Victoriaville.

Monsieur Henri Vallière qui a 20 ans d'expérience dans l'industrie des meubles, a l'intention de fabriquer des meubles dans l'usine qu'il vient d'acquérir, et, d'après nos informations, il se mettra à l'oeuvre dès les premiers jours de la présente semaine.

Cette transaction, qui met en évidence les avantages géographiques et autres de la ville de Nicolet, comme centre industriel, réjouira certainement la population de Nicolet, et nous profitons de l'occasion pour féliciter Monsieur Biron, qui est aussi le Maire de sa localité, d'avoir réussi dans ses démarches, à doter sa ville d'une nouvelle industrie et pour souhaiter à Monsieur Vallière la plus cordiale bienvenue à Nicolet et tout le succès que peut lui mériter son bel esprit d'initiative.

Carnet social

M. et Mme Paul Gagnon en voyage à Québec chez M. et Mme le Dr DeVarennes pour quelques semaines.

M. Lavoie de Trois-Rivières et M. Ls Paul Leblanc de Bécancour, de passage à Nicolet par affaires.

Mlle Marguerite Bourgeois de St-Célestin en visite chez sa cousine, Mlle Irène Rop de cette ville.

Mlle Pauline Lefebvre de retour d'une fin de semaine passée à Drummondville, chez son amie, Mlle Jacqueline Laperrière.

Mlle Painchaud de Québec en voyage à Nicolet depuis quelques semaines est retournée à Québec, ces jours derniers.

M. et Mme Edouard Dupont de cette ville de retour d'une huitaine passée à Valleyfield chez leur fille Mme Gagnon.

Mme Adélaïde Lefebvre de La Baie est venue rendre visite à sa soeur Mme Vve Noel, ces jours derniers.

M. et Mme Jean-Baptiste Métivier sont allés passer la fin de semaine à Montréal, chez M. et Mme Brabant.

Mlle Gertrude Carbonneau de Québec, passe une huitaine chez sa soeur Madame Larue de cette ville.

Il y eut réception chez M. Albert Desrosiers, agronome au fédéral, à l'occasion du mardi-gras. On remarquait parmi les invités: Mlle Henriette Boisvert, Mlle Aline Boisvert G.M.C. Juliette Caron, Marie-Paule Rouleau, G.M.C. Madeleine Beaulac, Gertrude Boisvert, Madeleine Houde, G.M.C. Rolande Caron, Gertrude Carbonneau de Québec, M. et Mme Lionel Lamontagne, M. et Mme Larue, MM. L. A. Beaubien, René Bisson, Hermann Chatillon, Ubaldo Caron, Gérard Boyer, Paul Arthur Trahan, Renaud Chapdelaine, et Albert Desrosiers. Les prix de la fête furent gagnés par Mlle Gertrude Carbonneau pour des demoiselles et M. Ubaldo Caron pour les messieurs. On s'amusa ferme jusqu'à une heure assez avancée et tous se retirèrent enchantés de leur soirée.

M. et Mme Fernando Lefebvre et leur fils Gaston, de La Baie du Fève, sont venus rendre visite à Mme J. W. C. Lefebvre ces jours derniers.

M. J. Alfred Gaudet, avocat et M. Charles Beaubien de cette ville sont allés aux Trois-Rivières par affaires ces jours derniers.

M. William Lemire et sa fille Blanche, de La Baie étaient de passage chez M. et Mme Ephrem Belcourt de cette ville.

M. et Mme Zéphirin Rop de Saint-Zéphirin de Courval sont venus assister aux funérailles de Madame O. néisme Dubuc.

Banquet pour les agronomes

Nicolet. — Samedi dernier, il y eut un banquet pour les agronomes de cette ville. Ce souper suivi d'une soirée fut donné à l'Hôtel J. A. Lefebvre de cette ville. Etaient présents. M. et Mme Josaphat Joyal, agr., M. et Mme Larue agr. M. et Mme Philippe Desrosiers, agr. M. et Mme Napoléon Mercier, agr. M. et Mme Eugène Caron, Mlle Gertrude Carbonneau, de Québec, Mlle Gertrude Boisvert, M. Albert Desrosiers, agr. au Fédéral, Mlle Henriette Boisvert, M. Ubaldo Caron, MM. Hermann Chatillon et Paul Lafleur.

Les mets succulents et le service parfait maintinrent la gaieté à son plus haut diapason. La soirée fut des plus charmantes et laisse à chacun un souvenir que le coeur recèle comme un précieux bijou.

St-Pierre les Becquets

RECENSEMENT

Population 120., baptêmes 33, sépulture 14, mariage 2.

EUCHRE

Le 10 dernier charmante partie de euchre à la salle paroissiale qui est un véritable succès, un grand nombre de jolis prix furent donnés aux gagnants. On eut en plus le plaisir d'entendre une charmante opérette par les jeunes gens du village qui se dévouent au succès des oeuvres paroissiales. Tous retournèrent enchantés de cette amusante soirée après avoir pris un délicieux café et gâteau qui fut offert gracieusement par les bienfaiteurs de la salle.

CAISSE POPULAIRE

M. l'abbé Poisson est venu donner une conférence sur la caisse populaire, inutile de dire l'intérêt des gens puisqu'on a procédé de suite à l'érection de la caisse avec une cinquantaine d'actionnaires dont le gérant est M. Adélaïde Lemelin et le secrétaire Olivier Archambeault.

Nous lui souhaitons succès, prospérité.

COOPERATIVE

Les intéressés de la coopérative ont fait leur assemblée afin de discuter différentes questions, tous sont satisfaits du résultat de l'an dernier et la preuve c'est que plusieurs se proposent d'agrandir leur champ de culture.

VA ET VIENT

MM. Henri Tousignant, Georges Roux, Alphonse Tousignant, Lucien Beaudet sont revenus dans leur famille après quelques mois de travail dans l'Abitibi et au Lac St-Jean.

Le Dr et Mme Doris sont revenus d'un voyage de quelques jours à Québec chez leur père M. C. A. Mailly.

M. Napoléon Gagnon est de retour d'un voyage de quelques semaines à Fortierville chez son beau fils G. Cloutier.

L'AVIATION

par

le directeur de l'Aviation
du "Bien Public"

L'AVIATION A TRAVERS LES SIECLES

(Suite)

Lilienthal — Développements
successifs — Période de
guerre.

(3e article)

Depuis 1891, Lilienthal, ingénieur de mérite, avait fait plus de deux mille expériences héroïques procédant d'une école nouvelle: celle du vol plané.

Son appareil comprenait primitivement deux larges ailes de mousseline qu'il manoeuvrait en même temps qu'un gouvernail.

Du sommet d'une plateforme de 30 pieds qu'il avait fait élever sur une petite colline à Streglitz, près de Berlin, Lilienthal avait une première fois franchi une distance de 1,000 pieds avec un élan modéré et une vitesse de 45 pieds à la seconde, en atterrissant aisément.

Lilienthal se tua à Gross-Lichterfelde, en 1896, à la suite d'un remous qui retourna son appareil et le précipita sur le sol d'une hauteur de 240 pieds. Il léguait aux chercheurs de précieux résultats sur les surfaces d'envergure, (les ailes), avec la conviction et la preuve de la nécessité de com-

biner des aéroplanes à moteur pour maîtriser à la fois la direction, l'équilibre et la vitesse.

DEVELOPPEMENTS SUCCESSIFS

Ses méthodes furent reprises par l'Anglais Pilcher et Chanute qui perfectionna, en Amérique, le biplan de Lilienthal, et par les frères Wright qui ont su lui donner la docilité, alors que Gabriel Voisin, en France, recherchait et réalisait la stabilité de l'appareil.

En 1898, l'avion de M. Ader fut essayé, au cap de Sator, en présence d'une commission, déléguée par le ministre de la guerre de France. Il se comporta tout d'abord à merveille, lorsqu'un coup de vent subit le jeta hors de la piste en lui causant une avarie sérieuse.

Et à Springfield, dans le Massachusetts, les frères Wright, clôturant une série d'expériences quasi secrètes, ont fait voler leur biplan, le 5 octobre 1905, à une hauteur de 125 pieds parcourant une distance de 30 à 35 milles en des directions déterminées à l'avance.

Passons les exploits de Blériot, Levasseur, Voisin, Farber, Archdeason et le regretté comte de Lesseps et tenons nous toujours à l'autre période celle de la guerre 1914-1918.

PERIODE DE GUERRE

Inutile de dire que toutes les ressources, toute la richesse des pays combattants étaient au service de l'aviation et l'on doit à la guerre le développement rapide de l'aviation.

Lorsque la guerre survint, en 1914, les armées de l'air étaient réellement existantes, quoiqu'encore à l'état embryonnaire.

Ce que devint alors le rôle de l'aviation, nous le gardons toujours présent à la mémoire. Son action fut illimitée: Exploration et reconnaissance; réglage de tir d'artillerie; liaison d'infanterie; combat aérien; bombardement; distribution de proclamations, de bulletins de publicité pour emprunt national, etc.; destruction d'approvisionnements et de munitions des ennemis; assaut de troupes encerclées; missions secrètes, etc.

En sus de ces rôles multiples, les avions rendirent d'autres services sans fin et inattendus.

Partout l'aviation se multiplia. Elle marcha avant et pendant le combat. La maîtrise de l'air ne fût plus un élément, mais bien le premier facteur de la victoire.

(Suite à la page 14)

ON PEUT OBTENIR du CRÉDIT BANCAIRE

SIÈGE SOCIAL



MONTRÉAL

Les prêts commerciaux au Canada, laisse-t-on parfois entendre, ont eu tendance à diminuer par suite de la restriction du crédit par les banques à charte. La vérité est qu'il y a plus de crédit bancaire disponible que ceux qui dirigent de solides entreprises n'en peuvent ou veulent utiliser.

Notre banque n'a pas refusé dans le passé, et elle ne refuse pas aujourd'hui de crédit aux entreprises légitimes et saines.

Elle a eu et elle a encore d'abondantes ressources avec lesquelles elle est disposée à faire des prêts.

Elle vous invite à vous renseigner auprès de n'importe laquelle de ses 564 succursales au Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L A C T I F D É P A S S E \$ 7 5 0 , 0 0 0 , 0 0 0

Succursale des Trois-Rivières: J. A. BOISJOLI, Gérant

Succursale de Grand'Mère: F. W. H. RUSSELL, Gérant.

Critiques
Concerts

Littérature — Musique — Théâtre

Esquisse
Etudes

"LE PARIA" d'Ubald Paquin

Ce livre n'est pas la révélation d'un talent original et puissant. Il en est plutôt la haute confirmation. En effet, pour qui connaît l'auteur de "Jules Faubert", de "La Cité dans les fers", du "Mort qu'on venge" et de quatre ou cinq autres ouvrages du genre, chacun sait que tout ce qui porte sa signature mérite qu'on s'y arrête.

"Le paria", surtout, retient l'attention, car on y sent un écrivain en pleine possession de ses moyens, de son talent. Ubald Paquin n'est pas seulement un romancier sensible, débordant de verve et de couleurs, c'est avant tout un prestigieux conteur. A une imagination fertile, il joint à la création de ses héros, beaucoup de pathétique, de mystère et de profonde humanité.

L'oeuvre présente met en scène le drame éternel de la responsabilité humaine, des suites tragiques que déterminent nos actes, et qui souvent atteignent des innocents. Loi providentielle que d'aucuns se plaisent à nommer justice immanente.

"Le paria", c'est, en un mot, l'histoire d'un enfant qui, né d'un père meurtrier, souffrira toute sa vie de l'injustice de notre société dont l'inéluctable vengeance pèsera sur ce déshérité des joies communes à l'existence.

Devenu homme mais répudié, chassé sans cesse, "il aura, au fond de son âme, ramassé tant de rancœur, de dégoût que, riche et adulé il n'éprouvera qu'une indifférence cynique, une sorte de haine froide pour la collectivité humaine, qui, après l'avoir déshonoré, l'adore pour son or; cette société qui exécute l'homme qui a tué pour manger, mais s'incline devant les financiers véreux dont les vols habiles accumulent les ruines et les suicides."

Sanglante flagellation que l'auteur donne, à coups de plume, à ces hideux vendeurs du temple!

"Mais une femme passa... et la forêt du Nord abrita un foyer heureux."

Ubald Paquin sait, à la perfection, agencer une intrigue, conduire un drame et lui donner le plus d'émotivité possible. Pour quiconque présume des difficultés du roman, ceci n'est pas peu dire.

Les personnages qu'il peint n'ont rien du chiqué conventionnel propre à plus d'un de nos psychologues. Ce sont des êtres en chair et en os, de bons vivants portant allègrement leurs défauts comme leurs qualités. Tantôt le cœur sur la main, tantôt la langue mal pendue, — quelle grossière épithète accolée à une tare si rare chez nous — ces personnages évoluent au gré de leur rude nature. Nous n'apporterons pour exemple, entre mille, que cette citation:

— Cré enfant insupportable, glapit la femme. J'ai pas assez d'ouvrage. Faut que tu m'en donnes encore..

— Tu nous coûtes assez cher comme ça? Avec qui t'es-tu battu?

— C'est ben pour dire qu'on peut pas faire un honnête homme d'un vaurien. Y a de quoi tenir.

— P'tit misérable... P'tit misérable... T'es comme ton père...

— Tu vas trop loin, Mélanie, essaya de concilier Philibert. Il connaissait sa femme et savait qu'une fois lâchée, rien ne l'arrêtait plus.

— Oui. T'es ben comme ton père. Tu finiras comme lui. Pendu! Entends-tu: Pendu...

— "Le Paria" (page 58).

C'est pour beaucoup ce naturel, croyons-nous, qui rend si attachant le dernier roman d'Ubald Paquin. Et l'oeuvre entière est tout aussi expressive. Le rude langage de nos terriens y est transporté avec une scrupuleuse attention.

En somme une histoire émouvante, des dialogues vifs, des images justes, une sensibilité d'artiste. Que faut-il de plus à un écrivain pour que son oeuvre soit intéressante? Et si, parfois, quelque négligence de style pointe, de-ci, de-là, son pathétique puissant vient vite corriger ce que l'empressement de l'auteur au travail peut présenter de faiblesse.

On devra lire ce livre sans parti pris, comme il a été écrit, c'est-à-dire avec le cœur.

A ceux qui luttent, quels qu'ils soient, à ceux qui pensent, à ceux qu'intéressent les problèmes sociaux, à tous les lecteurs dignes de ce qualificatif, ce roman redira qu'il est bon, avant de bondir vers l'avenir au sûr et puissant appel, de se souvenir que le pardon est la plus belle vertu sur terre.

Félicitons Ubald Paquin de son oeuvre où la plus grande simplicité d'expression, sans tomber pour cela dans le banal, ne nuit ni à la vérité ni à l'art.

Un véritable écrivain, parmi tant de faiseurs. Il en reste encore quelques-uns au pays. Tant mieux!

Ulric-L. GINGRAS.

Pontifes et
fantômes

Plusieurs écrivains qui ont quelques galettes à leur crédit croient s'en laver les mains en traitant le reste des humains de culstres et d'idiot.

Le fait d'avoir écrit un livre ou de lire ses articles imprimés dans un journal n'enrichit pas un homme intellectuellement. Il ne lui donne pas le droit d'avoir des idées trop définies sur l'art ni sur le genre de roman qui plaît aux femmes. Il n'est pas de noblesse exclusive que le métier d'auteur confère à celui qui le professe.

Or certains gendeleurs plâtres, qu'un engouement souvent injustifiable a consacrés, s'imaginent qu'ils font figure à part qu'ils se retirent du cercle de la médiocrité, en invectivant d'épithètes et de substantifs faciles le nom de certains confrères qui, pour être plus obscurs, sont invariablement plus artistes. Ils appellent ça enguirlander les crétins. C'est leur maquerelle.

Aussi les voit-on, ridicules et pontifiants, afficher un souverain mépris à l'endroit d'honnêtes gens de métier, comme les journalistes, débiteurs de fadaïses, c'est vrai, mais qui le sont parce qu'on les paie, et non par inclination personnelle.

Après avoir lu un article gris et sans vie, un livre informe, au lieu de s'écrier: "Messieurs, je suis au regret de vous traiter de sots et de dénoncer le genre ennuyeux où vous abîmez vos facultés" ces beaux esprits feraient mieux de s'apitoyer en d'autres termes sur le sort des galériens des salles de rédaction. En effet, il est exact que pour dix journalistes, neuf soient ennuyeux. Mais par contre, il n'est plus à prouver que ces forçats de l'écriture, dont les imprimés courent le monde pour l'abatardir, combattent une tâche que ces beaux esprits ne sauraient vaincre.

x x x

J'ai connu des garçons qui avaient l'esprit sain comme une rave, une intelligence vive et gaie, et des qualités d'entregent qui nous rendaient leur commerce savoureux. Ils n'étaient pas brillants et quand ils riaient, ne montraient pas leurs crocs comme des molosses. Mais chaque homme a son vice au fond de l'âme que développe l'apport imprévu des circonstances. Pour eux c'est la vanité, non pas une passive vanité féminine, mais une vanité de mâle ombrageux. Un événement a suffi pour tirer ce vice latent de son sommeil: la publication d'un ou quelques livres, un parchemin paraphé par de gros bonnets, une médaille, que sais-je? Et nos amis, après ce fâcheux événement, de petits plaideurs se sont transformés en magistrats des lettres. C'est depuis qu'ils tiennent des propos désobligeants, qu'ils jugent tout avec un cœur dur et une suffisante sérénité d'âme. Ils étaient simples et bien en train. Les voilà compliqués, exerçant partout leur réticence. Ils aimaient à rire, à baguenauder; ils s'intéressaient à la vie. Ils ont adopté un air rogue et un verbe casanier. Pauvres soudains grands esprits dont l'attitude irrespectueuse et méprisante est souvent mal improvisée.

x x x

Notre sentiment à l'égard de ces dédaigneux nourrissons de la gloire se résume à ceci. Ils perdent leur temps à vouloir créer des distinctions. Ils ne sont pas près de délimiter la zone de l'intelligence. Nous les sentons bien près de nous à mesure qu'ils veulent s'éloigner. Dans ce monde où trop souvent la sottise prédomine, leurs coudes demeurent soudés aux nôtres. Ils composent avec nous dans l'édification d'une structure économique, religieuse et sociale qui écrasera probablement nos descendants.

Pourtant ils rentent leurs frères! Qui les accuse? Qu'ils attendent qu'on les somme de comparaître devant quelque grand inquisiteur avant de faire état de leur métier d'annoncier de la sottise. S'ils volent de la sottise partout, c'est au fond qu'elle les hante, qu'elle donne une teinte à toutes leurs pensées et les incline à voir leur propre fantôme dans la peau des autres.

Clément Marchand

PRIERE POUR L'ESPRIT

Seigneur, au seuil de la nouvelle année, nous te prions pour l'esprit, pour l'âme: pour l'esprit assailli de sophismes, d'idéologies, de fadaïses, pour l'âme saturée de miasmes. Seigneur, accorde-nous, au cours de cette année angoissante, une rénovation de la pensée, un assainissement, un relèvement de nos Lettres; accorde-nous des écrivains bien nés, fils de France, soucieux de ne point nous faire injure, de ne point nous mésestimer, nous calomnier, conscients de leur force et de leur responsabilité; accorde-nous des oeuvres où l'iniquité, la bassesse et la violence ne soient pas seules à s'exprimer et à triompher, des oeuvres où le talent ne s'exerce pas uniquement aux dépens du bon sens, du goût, du normal, des oeuvres qui soient vraies, mais d'une vérité non spéculaire, intégrale, conforme à la vie où tout n'est pas mensonge, perversité, lâcheté; et des oeuvres aussi, des oeuvres surtout qui nous découvrent des horizons, excitent en nous des aspirations généreuses et nobles, le désir du large, la passion des altitudes.

Seigneur, garde nos Lettres des doutes et des suspicions qui désarment et stérilisent, de l'ironie, de l'humour qui trouble et dessèche, défigure et détruit; préserve-nous, dans nos livres, au théâtre, sur l'humble écran, des évocations mornes, des scènes d'anarchie, de perversion et de débauche; épargne-nous les pièces dégradantes, déshonorantes, comme les romans ignominieux que des jurys couronnent, que préconisent ou défendent des écrivains égarés, lesquels, à force de sacrifier au réalisme, à l'originalité, à "l'audace", créant autour d'eux une ambiance misérable, une atmosphère délétère, et finissent par perdre la notion de la tenue et de la retenue, de la dignité et du devoir.

Un livre qui salit la pensée et le cœur, qui ne vise qu'à dégrader et à déprimer, que l'étranger se hâte de traduire et de répandre en témoignage de notre corruption ou de notre déchéance, est déjà une calamité contre laquelle nous ne saurions trop nous protéger.

Seigneur, donne-nous des poètes, en prose comme en vers, car les poètes que je réclame ce ne sont pas des rimeurs. L'art est secondaire quand il s'agit de sauvegarder les raisons essentielles de l'existence, en réagissant contre ce qui l'abaisse, la calomnie, l'avilit où l'intoxique. Besogne de poètes en prose et en vers, celle qui consiste à nous apprendre que la vie est

grande, que la vie comporte plus de joies que de souffrances, que les souffrances mêmes sont des stimulants d'énergie et des éléments de bonheur; que la vie offre à notre âme avide d'espace et de soleil autant d'infini et de rayonnement qu'elle en peut désirer; que les souffles toniques y excèdent de beaucoup les ferments démoralisateurs, qu'elle ne demande qu'à nous sourire si nous savons en dégager la vision claire, le regarder en face sans suffisance ni défi, communier à ses sources vives, exercer à ses obstacles notre intelligence et notre volonté, faire front à ses menaces si nous sommes purs, tremper à ses rigueurs et à ses luttes notre virilité, notre exaltation et notre foi... Seigneur, donne-nous des poètes, donne-nous des apôtres, nous te prions pour l'esprit!

Ernest PREVOST,

(La "Victoire", Paris.)

Leurs saints
préférés

Une nouvelle collection catholique, Leurs saints préférés, va paraître, aux Editions du Siècle, sous la direction de M. François Mauriac. On annonce un Saint Ignace par André Maurois, un Saint François d'Assise par Edmond Jaloux, une Sainte Thérèse de Lisieux par André Bellessort, etc.

Considérés dans leur rapport à la vie végétale, les facteurs climatiques les plus importants sont la température, la condensation et l'évaporation. Le vent, le soleil et l'humidité sont de moindre importance.



Achetez le
Purgatif
préférés des
femmes
et des
jeunes filles
LA LIMONADE PURGATIVE
KINOT
aux sels de VICHY
Purgatif et laxatif, très doux
et agréable au goût. N'irrite
jamais l'intestin.
En vente dans les pharmacies, 25c

Nouveautés
Littéraires

"Pierre Radisson"
par Donatien Frémont

"Le Paria"
roman
par Ubald Paquin

"Un de Jasper"
roman, par
Marie-Rose Turcot

EN VENTE A
LA LIBRAIRIE AYOTTE
1465 rue NOTRE-DAME

Encouragez nos annonceurs

Mentionnez le Bien Public

quand vous faites vos achats.

CLAVIGRAPHES

ECHANGE

ET

REPARATIONS

RUBANS, PAPIER CARBONE

V. DUBOIS

Tél. 620

1644 rue Notre-Dame

TROIS-RIVIERES

Sept. 14-5 mois

Les arts domestiques

Le ministère du Commerce, dans un petit livre documentaire présenté sous une forme concise et claire illustrant les progrès récents du Dominion dans le domaine commercial, consacre une étude synthétique à la renaissance et à l'expansion des Arts Domestiques dans le Québec. En voici le texte.

"Les petites industries domestiques ne sont pas les moindres caractéristiques donnant à la province de Québec son air de vieux monde. Ces industries ne se limitent pas à fournir d'une manière pratique certains objets répondant aux besoins de la famille, en matière de vêtements, lainages, tapis, décorations, etc. ou à simplement intéresser le touriste. Elles sont aussi un débouché pour l'expression du tempérament artistique d'une population attachée à la nature et hautement douée du goût du beau. Afin d'encourager ce travail le gouvernement de la province

de Québec par l'intermédiaire de son ministère de l'agriculture, a créé une école en 1930 dans le but d'enseigner le tissage, le filage, etc., à domicile.

Le ministère de l'agriculture a un personnel de douze conférenciers et de douze dessinateurs. En 1932 ces conférenciers ont donné douze séries de cours en filage et tissage aux cercles de femmes de cultivateurs, clubs et groupes paroissiaux qui ont été suivis par 7109 personnes. Des demandes pour un plus grand nombre de cours n'ont pu être satisfaites.

A l'école même qui est le centre de l'organisation des cours les plus avancés ont été donnés à 35 élèves. Un cours spécial d'été donné pour religieuses enseignant dans les classes ménagères. Cette école fait aussi des investigations sur les adaptations des matières tinctoriales et textiles. En coopération avec elles, l'école des Beau-Arts et Techniques enseigne comment fabriquer les meubles rustiques de la poterie et différents ouvrages en métal.

Questions et réponses

touchant l'assurance

Question: Mon propriétaire veut augmenter le prix de mon loyer cette année, sous prétexte que son agent lui réclame une prime annuelle au lieu d'une prime de trois ans, en renouvellement de l'assurance qu'il porte sur la bâtisse que j'occupe. Je suis à cet endroit depuis deux ans, j'y ai établi un commerce relativement prospère et je subirais des dommages si je me transportais ailleurs. Comment expliquez-vous que mon propriétaire ait attendu si longtemps pour me prévenir?—A.S.

REPOSE: Lorsque vous avez transformé votre maison d'habitation privée en édifice commercial, le propriétaire devait avertir son agent du changement. (Clause 3 des conditions statutaires, à l'endos de toute police). Il ne l'a sans doute pas fait à ses propres risques. S'il lui avait fait connaître ce changement d'occupation vous auriez eu dès le commencement à considérer cette question de surprime, ce qui aurait pu changer vos projets.

Plusieurs propriétaires inscrivent dans leur bail une clause obligeant le locataire à payer en sus du loyer toute surprime d'assurance que pourrait leur imposer le travail du nouvel occupant. C'est une pratique à recommander. Mais il reste encore l'obligation pour le propriétaire de notifier la compagnie d'assurance ou son agent de tout changement dans le risque.

Maurice GELINAS
Assureur-conseil

L'AVIATION

(Suite de la page 12)

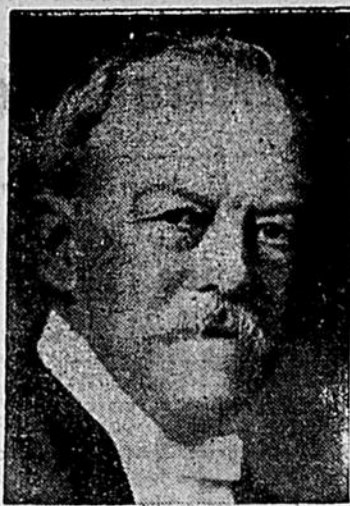
Rappelons à nos lecteurs qu'à la fin de la guerre, environ 20,000 canadiens étaient enrôlés dans le corps d'aviation militaire "Royal Flying Corps" et "Royal Naval Air Service".

Sitôt la guerre terminée, non content de détenir sur tous ses devanciers les records du monde de la vitesse et de la hauteur, l'avion entend se vulgariser et ses adeptes ont déjà tenté de répandre son action dans toutes les branches de la locomotion, voire même de l'activité humaine, et de cette date se multiplient les records.

Ce qu'est l'aviation d'aujourd'hui fera le sujet des nombreux articles qui paraîtront dans nos colonnes chaque jour.

Ceux qui désirent obtenir des renseignements concernant l'aviation ou suivre des cours d'aviation peuvent s'adresser au "Directeur de l'Aviation, Le Bien Public.

(A Suivre)



M. H. Gérin-Lajoie, C.R. ex-batonnier général du district de Montréal, nommé 1er vice-président de la Banque Provinciale du Canada. (Int. Newspaper Service)

POTINS FINANCIERS

La ville du Cap veut construire une bâtisse municipale au coût de \$29,000. C'est un nouveau projet suggéré par les échevins pour procurer de l'ouvrage et des piastres aux chômeurs de cette ville, grandement affectée par la crise.

o o o

La première exposition de modes masculines de la saison aura lieu lundi, mardi et mercredi, chez R. Héroux, 1368 rue Hart.

A cette occasion, M. B. Bernier, tailleur-expert des fabricants de vêtements "Cambridge" sera au magasin Héroux, pour prendre les mesures des clients et leur suggérer ce qui pourra le mieux leur convenir.

Les plus nouveaux tissus, comprenant des valeurs jusqu'à \$40.00, seront en vente au prix uniforme de \$23.50. C'est la première grande vente du genre en prévision du printemps, et les intéressés ne devraient pas manquer une telle aubaine.

Téléphone 456.

ARTHUR SPENARD

COURTIER

Assurances générales

944, RUE ST-PIERRE

Trois-Rivières.

EDIFICE SPENARD

Premier annuaire de la Bourse

Montréal. — La Bourse de Montréal, qui a adopté, durant les derniers mois, une politique de relations plus étroites avec le public vient de publier l'annuaire 1933-34 de la Bourse de Montréal et de la Petite Bourse de Montréal. Ce livre offre une riche source d'informations concernant les règlements et les pratiques sur la bourse de même que plusieurs renseignements importants sous la forme de statistiques. De petit format, il représente l'article idéal pour renseigner complètement tous ceux qui s'intéressent à la bourse.



M. Alphonse Raymond, manufacturier, membre de la Commission du Port de Montréal, nommé 2e vice-président de la Banque Provinciale du Canada. (Int. Newspaper Service)

Augmentation dans la vente des autos

L'activité des usines d'automobiles au Canada, selon une échelle de production bien au-dessus de celle du commencement de 1933, est le résultat heureux des différentes expositions d'automobiles dans diverses villes, en janvier. Les voitures de 1934 ont eu un succès heureux, le pays a un pouvoir d'achat plus puissant et le public a commencé l'année en manifestant une capacité d'achat que l'on n'a pas vue depuis 1930. Après avoir fait une étude sérieuse au Salon National de l'Automobile à Toronto et au Salon National de l'Automobile de l'Est du Canada, à Montréal, Monsieur R. S. McLaughlin président de General Motors of Canada, Limited a pu annoncer récemment que les ventes de General Motors à l'exposition de Toronto étaient 37 pour cent plus élevées, et qu'à Montréal ils étaient 49 pour cent plus élevés que l'an dernier.

Nous détenons et, sauf préemption, nous offrons les titres suivants:

\$25,000 DOMINION DU CANADA

4½-5½% 1er novembre 1959, au prix du marché. Rendement approximatif de 4.50%.

\$25,000 CITE DE MONTREAL

4½% 1er mai 1939 à 1948, au prix du marché. Rendement approximatif de 4.90%.

\$25,000 HOPITAL STE-MARIE

5% 1er mai 1939 à 1948, à 100. Rendement de 5%.

Ces obligations, entièrement subventionnées sans réserve par la Province de Québec, constituent un placement légal pour les biens de mineurs et les compagnies d'assurance.

\$25,000 ARCHIDIOCESE DE TORONTO

5% 1er novembre 1943, à 100. Rendement de 5%.

Ces obligations sont garanties par des propriétés de grande valeur situées au centre même de la Cité de Toronto.

\$25,000 CITE DE LA RIVIERE DU LOUP

5½% 1er novembre 1940, à 100. Rendement de 5.50%.

\$25,000 VILLE DE DOLBEAU

5½% 1er mai 1945, à 96. Rendement de 6%.

\$25,000 ROLLAND PAPER CO. 1ère hypothèque.

Obligations-or, payables au Canada, à Londres et à New York, 5½% 1er juin 1948, à 95. Rendement de plus de 6%.

Nous recommandons l'achat de tous ces titres.

L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

MONTREAL

Québec Trois-Rivières Ottawa Paris, France

J. H. René de Cotret, C.G.A. Henri Ferron, C.A.

René de Cotret, Ferron & Cie

Comptables Licenciés,

Auditeurs et Syndics.

137, rue Alexandre

Trois-Rivières

Montréal, Québec, Ottawa, Shawinigan Falls, Paris

Pour vos placements, consultez-nous

L. G. BEAUBIEN & CIE

Membres

de la Bourse de Montréal

du Montreal Curb Market

MAURICE LANGLOIS, Gérant

1484, rue Notre-Dame

Trois-Rivières

LE PLACEMENT IDEAL
RAPPORTANT UN INTERET
COMPOSE PARFAIT.

Seules les compagnies d'assurance peuvent procurer une accumulation d'intérêt composé parfait, parce qu'il n'y a pas de perte d'un seul instant dans le maniement des fonds placés. Le

BON SPECIAL

de la DOMINION LIFE vous donne un intérêt composé parfait, présentant par là même un intérêt exceptionnel aux épargnants soucieux de recevoir le meilleur rendement de leurs économies.

Renseignements sur demande.

D. 64

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL: Waterloo, Ont.

Succursale des Trois-Rivières



BERNARD TOUSIGNANT

Gérant de District

1368, rue Notre-Dame Trois-Rivières

Le championnat de ski du Dominion au Cap aux Corneilles

Les meilleurs skieurs du Canada seront ici à cette occasion.— On s'attend à une foule nombreuse de spectateurs et d'amateurs.

C'est dimanche prochain à Cap aux Corneilles que le championnat national de ski sera débattu entre plusieurs prétendants. Cet événement sportif intéresse non seulement notre population mais le pays tout entier.

C'est un honneur pour notre ville d'avoir été choisi par le Canadian Amateur Ski Association comme le lieu d'une démonstration de cette importance.

Une cinquantaine de skieurs de renom prendront probablement part au "cross country" et au saut de ski samedi et dimanche. La course entre Shawinigan et Trois-Rivières aura lieu samedi et le concours des sauts, dimanche après-midi.

Plusieurs adhésions au concours ont déjà été reçues par le club de ski de notre ville. Jacques Landry représentant du club de ski d'Ottawa et gagnant du championnat de la province d'Ontario et Rolph Seiversten du club Viking, champion de la province de Québec se sont déjà inscrits comme concurrents.

Notre ville sera littéralement envahie par tous ceux qui pratiquent le ski en amateurs. Des excursions venant des principaux centres régionaux amèneront des foules nombreuses à cet événement.

La dernière chance offerte au T.S.R., dans la joute de ce soir

Le T. S. R. du Cap a sa dernière chance, ce soir, de rester dans la course au championnat de la Ligue Industrielle.

Il aura comme adversaire le Delisle, et jouera son avant-dernière partie régulière dans la ligue. Le club du Cap a actuellement deux points de

moins que le Delisle, qui occupe la troisième place, dans le classement.

Ce sera, on n'en peut douter, une partie contestée, et les amateurs devraient se rendre nombreux voir aux prises deux clubs qui batailleront pour rester dans la course au championnat.

Le Laviolette prend une avance de quatre points

La cédule a maintenant pris fin dans la "ligue majeure" et dimanche dernier le Lavendrye et le Laviolette respectivement détenteurs de la deuxième et de la troisième position, en venaient aux prises dans la première partie d'une série qui doit déterminer l'adversaire du Laval qui est arrivé bon premier dans le classement final. La glace était excellente et permit à tous les joueurs de donner leur plein rendement.

La rondelle fut mise au jeu par M. l'abbé Ovide Levasseur, directeur du "Comité des Jeux" et dès ce moment les deux clubs se lancèrent furieusement à l'attaque. Le Lavendrye était privé des services de Robichon, son

joueur de centre, et le gérant Morin se vit obligé de remanier continuellement ses lignes, n'ayant que cinq joueurs d'avant à sa disposition. Le Laviolette lui était au complet et il joua probablement sa meilleure partie de la saison car il déclassa pour bien dire son adversaire dans tous les départements. La partie n'était commencée que depuis trois minutes lorsque Roger Laroche mit son club en avant sur une double passe de Gauvin et Beaulieu. Les "Tricots bleus" encouragés par ce premier succès continuèrent l'attaque et deux minutes plus tard Forcier augmentait l'avance de son club en prenant Therrien en défaut à la suite d'une belle

St-Louis vainqueur à Louiseville

Dimanche après-midi a eu lieu au collège de Louiseville une intéressante partie qui fut gagnée par le St-Louis, par un score de 5 à 4, sur le club de M. J. E. Naud, gérant de A. T. C. de Louiseville. M. J. E. Naud doutant de la force de son club contre le St-Louis eut recours à M. Bourgeois et de M. H. Roussel. Le gérant du Club St-Louis offre ses plus sincères sympathies au club A. T. C. et au gérant J. E. Naud.

Si vous voulez jouer une belle partie venez rencontrer le club St-Louis du collège de Louiseville.

Pour information s'adresser au Collège Louiseville, Qué.

course avec Gaucher et Lorranger. Le Lavendrye ne se découragea pas cependant et les Veilleux firent des courses dangereuses qui se seraient certainement terminées par des points, n'eût été la belle tenue de Balcer dans les buts, qui fut d'ailleurs bien protégé par ses joueurs de défense Gaucher et Rompré. La première période tirait à sa fin quand le Laviolette enrégistra son troisième point, Lorranger comptant sur une passe de Forcier.

Au second vingt le jeu fut plus serré et aucun point ne fut enrégistré. Le Laviolette qui avait un avantage de trois points continue à attaquer mais plus prudemment. De son côté le Lavendrye mène une attaque assez vive mais les défenses des "Tricots bleus" arrêteront la plus grande partie des coups tandis que Balcer s'arrangeait avec le reste.

La rondelle venait à peine d'être mise au jeu au 31ème vingt quand Beaubien prit Therrien par surprise avec un lancer bas. Plus tard Laroche fut exclus du jeu pour cinq minutes pour avoir accidentellement frappé Paul Veilleux au visage. Le Lavendrye profita de cet avantage d'un homme et envoya souvent quatre et cinq hommes à l'attaque. Les deux Veilleux vinrent bien près de compter quand ils arrivèrent seuls devant la sentinelle du Laviolette, mais cette fois encore Balcer sauva. La partie se termina sans autre changement donnant ainsi un avan-

"LES BONS PAIENT SOUVENT POUR LES MÉCHANTS"

... mais avec le Gin de Kuyper, chaque bouteille est bonne—il ne s'en trouve point de mauvaise.

1⁰⁰ la bouteille de 10 onces

2⁵⁰ la bouteille de 26 onces

3⁵⁰ la bouteille de 40 onces

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de
JOHN de KUYPER & SON, DISTILLATEURS
Rotterdam, Hollande.
Maison fondée en 1695

GIN

de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

tage de quatre points au Laviolette dans la première série.

Les deux clubs ont encore une partie à jouer et le gérant Morin escompte bien pouvoir

au moins égaliser les chances tandis que le gérant Lafrenière compte sur le jeu d'ensemble de ses hommes pour infliger une autre défaite au Lavendrye.

Invitation

M. B. BERNIER

Tailleur expert des fabricants des vêtements

"CAMBRIDGE"

Faits-sur-Mesures,

Sera à notre magasin

LUNDI, MARDI ET MERCREDI

Les 26, 27 et 28 Février courant

Nous offrirons durant ces trois jours une

GRANDE VENTE

de Complots sur mesures

"CAMBRIDGE"

Au prix spécial de

\$23.50

Nous vous invitons à venir rencontrer cet expert à notre magasin durant ces trois jours (26, 27, 28 février), et nous serons heureux de vous faire voir les nouveaux modèles pour le printemps et l'été, ainsi que les beaux tissus que nous offrons au bas prix de \$23.50.

R. Héroux

— 1368 Rue Hart —

DIMANCHE 25 FEVRIER

CAP AUX CORNEILLES

Sauts en Skis

POUR LE CHAMPIONNAT DU DOMINION

LE PLUS GROS EVENEMENT SPORTIF DE LA SAISON.

SAMEDI SOIR, à 9.30 heures
GRANDE SOIREE
A L'HOTEL NEW COMMERCIAL
\$1.00 le couple
Un bon orchestre se fera entendre

DIMANCHE SOIR, à 5.30 heures
BANQUET
A L'HOTEL NEW COMMERCIAL
75 cts le couvert.
Suivi d'une soirée. — Orchestre.

Le Festival Chopin-Musset

Le Trois-Rivières littéraire et artistique a fait un chaleureux accueil hier soir, aux artistes des Horizons français, qui lui offraient un festival Chopin-Musset.

MM. Pierre Marchand, pianiste, et Roger Gaillard, expansionnaire de la Comédie Française, et Mlle Jeanne Lavallée, une compatriote qui est allée parfaire à Paris ses talents de diseuse, ont exécuté un programme choisi avec un goût exquis. car il s'agissait moins de nous faire reconnaître le génie de Chopin et de Musset, que de nous introduire dans leur intimité et nous associer à leurs sentiments.

Il nous a semblé que M. Gaillard fut, des trois artistes, le plus goûté. Sa diction parfaite et naturelle, ses intonations souples plus peut-être que la sincérité de son émotion, ont fait goûter les pièces de Musset qu'il a interprétées. Son art noble sait être pathétique dans la "Nuit d'octobre"; mais peut-être a-t-il mieux rendu les deux dernières pièces "Stances à Ninon" et "A une Fleur", stances frivoles et spirituelles et qui correspondent mieux au talent de l'artiste. Dans "La Nuit d'octobre", il a eu une collaboratrice précieuse en Mlle Lavallée, qui n'a interprété malheureusement que cette unique pièce.

M. Maréchal n'avait à sa disposition qu'un instrument de second ordre. Mais sa technique parfaite, sa sonorité bien personnelle, sa souplesse merveilleuse ont triomphé de cette incommode matière. Il fut apprécié, compris et chaleureusement applaudi.

Ce fut une soirée artistique intime, presque familiale, sympathique et reposante. Une soirée comme il en faut pour vaincre le terre à terre des hivers monotones.

Un bill de M. Duplessis contre la surcapitalisation

Québec.— M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, a donné avis d'un nouveau bill qu'il présente: loi relative à l'émission de bons, obligations et débetures.

"Nonobstant toute loi générale spéciale à ce contraire, aucun bon, aucune obligation ou débeture, pour des fins industrielles ou commerciales, ne pourra être émis sur des biens futurs, mais pourra être émis pour un montant représentant la valeur réelle des biens immobiliers existants."

Si cette loi est adoptée, c'est l'échec le plus efficace apporté à la plaie de la surcapitalisation et des stocks mouillés, ploie que la clause 10, section 5, chapitre 227, S. R. a largement contribué à propager.

Il s'agit de la clause qui permet aux compagnies d'émettre des obligations, débetures, bons, sur biens futurs, en langage vulgaire d'émettre des obligations quand elles n'ont rien pour répondre.

Cette clause 10 se lit comme suit:

"Nonobstant toutes dispositions à ce contraire toute compagnie à fonds social constituée en corporation en vertu d'une loi de la législature de la province de Québec ou par lettres patentes et toute compagnie ainsi constituée, hors de cette province, si sa charte ou ses lettres patentes l'y autorisent, peuvent, par acte authentique, hypothéquer, nantir ou

mettre en gage, pour garantir le paiement des bons, obligations (debentures stock) que la loi les autorise à émettre, leurs biens mobiliers ou immobiliers présents ou futurs qu'ils possèdent ou posséderont dans la province."

Mtre Frs Lajoie réélu président

M. François Lajoie, C.R., a été réélu président de la Chambre de Commerce.

Au cours d'une assemblée tenue lundi soir, le bureau de direction de la Chambre de Commerce a réélu tous les officiers en charge lors du dernier terme.

Les officiers seront donc les suivants pour l'année courante: Président; Me François Lajoie, C.R.; vice-président, Robert Ryan; Trésorier; F. M. Marcotte; Secrétaire, G. E. Allen; Comité des finances, MM. F. M. Marcotte, William Lambton et J. H. René de Cotret.

Une assemblée aura lieu prochainement pour discuter de questions importantes.

C'est pour la Semaine Prochaine

NOTRE

46^e VENTE ANNIVERSAIRE

du 2 au 17 mars

Ce sera sans exagération un événement sans précédent dans les annales commerciales de la ville.

J. L. Fortin
Limitée

NOTRE VENTE ANNUELLE DE CHESTERFIELDS

Nous venons de recevoir 30 mobiliers "Kroehler" qui comptent parmi les plus récents de la célèbre marque.

Pourquoi aller ailleurs quand nous vous offrons les mêmes valeurs à des prix qui défient toute concurrence.

Nous sommes en mesure de satisfaire tous les goûts. Construction de modèle sur demande. Voyez nos illustrations et constatez les valeurs que nous offrons.

ATTENTION

Notre vente est de courte durée. Profitez dès maintenant des avantages qu'elle vous offre.

Bénéficier de nos réductions et faites livrer vos meubles plus tard. Nous entreposons gratuitement ces meubles jusqu'à la date de votre déménagement.

N'OUBLIEZ PAS

Que nous avons reçu tous nos modèles d'ameublement de chambre à coucher, de salle à diner, de cuisine. Aussi tapis, poêles de toutes sortes ainsi que les fameuses laveuses électriques "Connor"



GRATIS

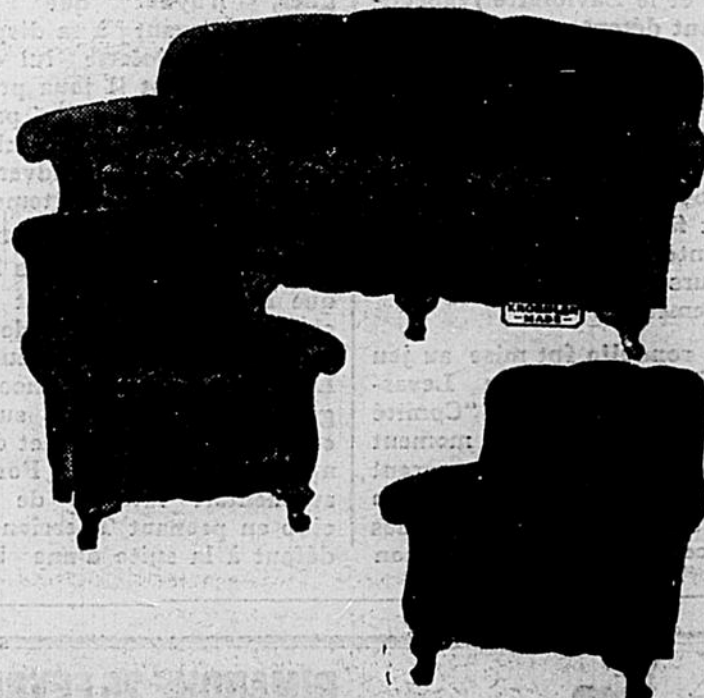
AUX DIX PREMIERS ACHETEURS, nous donnerons gratuitement un coffre en cèdre sur l'achat de \$100. ou plus.



Chesterfield "Kroehler"

Un modèle attrayant comprenant trois morceaux, à coussins reversibles. Meublera très bien votre vivre. Une valeur époustouflante à

\$55.



Chesterfield "Kroehler"

Exactement tel qu'illustré. Comprenant trois morceaux. Modèle exclusif. Coussins reversibles. Construction Kroehler. Vous n'avez jamais vu rien de tel marqué au bas prix de

\$99.

Pouvez-vous vous meubler de cette façon et à meilleur compte?

J. N. BEAUDOIN CO. LTEE

676 - 684 Rue Champflour — Tel. 2225 — Trois-Rivières